

REGINE REMY **ARCHITECTE DESA**
142 BOULEVARD DE MENILMONTANT 75020 PARIS
06 32 67 16 74 regine.remy @ gmail.com

REHABILITATION RESTAURATION TRANSFORMATION EXTENSION
BATI ANCIEN SECTEURS SAUVEGARDES MONUMENTS HISTORIQUES

COMPETENCES

Connaissance du **bâti ancien** : particularités, pathologies, techniques de restauration.

Connaissance de l'histoire, de l'**histoire de l'architecture**, des styles.

Diagnostics et études historiques sur le bâti existant, consultation d'archives, interprétation de traces archéologiques.

Maîtrise de la Problématique de l'**intégration du neuf dans contexte patrimonial**. Interaction avec les architectes ABF et MH, la Drac.

Connaissance de la problématique du **logement**, des copropriétés.

REALISATIONS (EXERCICE LIBERAL)

RESTAURATION & RESTRUCTURATION DU PATRIMOINE
CLIENTS : COPROPRIETES EN AFUL OU ASL MISSIONS COMPLETES

- 2011-2019 **Château Royal de Montceaux les Meaux** : Monument historique, tournant 16/17^{ème} siècles.
Restauration des Communs (aile et porche), seule partie subsistante, création de 8 logements.
Superficie : 935 m² , budget : 3.500 000 M €
- 2010-2007 **Hôtel Toutin Hôtel particulier** d'époque Renaissance à Orléans Monument historique
Création de 9 logements
Superficie 950 m² Budget 2 100 000 €
- 2008-2006 **Hôtel du Dauphin** » Hôtel de voyageurs du 18^{ème} siècle à Nogent le Rotrou . Création de 11
logements, 2 commerces, 4 locaux commerciaux
Superficie 1400 m² Budget 1.700 000 €
- 2006-2004 **Hôtel particulier** (demeure d'armateur) du 18^{ème} siècle à La Rochelle Création de 9 logements
Superficie 850m² BUDGET 1 200 000 €
- 2005-2003 **3 immeubles des 17-18^{ème} siècles**, secteur sauvegardé de la Rochelle Création de
logements
- 2004-2002 **Hôtel particulier** d'époque Renaissance à Dijon Création de 5 logements et d'une boutique
Superficie : 440 m² Budget : 850 000 €

DIVERSES MISSIONS AVEC UN ENJEU PATRIMONIAL,
CLIENTS : PARTICULIERS MISSIONS PARTIELLES OU COMPLETES

- 2021 **Construction de maison de ville** par restructuration et extension d'un atelier début 20^{ème}
Limoges , PC, PRO, projet abandonné
- 2020-2019 **Construction d'une gare routière** à côté des fortifications, Palais, Belle Ile mission complète
En partenariat avec l'Atelier d'Architecture Belleillois
- 2019 **Sanitaires publics et tiers lieu** au pied de la fortification, Palais, Belle Ile étude
En partenariat avec l'Atelier d'Architecture Belleillois
- 2018-2017 **Restructuration de maison de bourg 19^{ème}** siècle à Gif sur Yvette mission complète
- 2018-2016 **Restructuration de villa fin 19^{ème}** en centre médical (ERP), Lambersart (près de Lille),
Mission complète
- 2015 **Surélévation d'un immeuble début 20^{ème}** près du château de Vincennes (PC)
- 2015 **Construction d'un petit collectif** de 6 logements à Crépy en Valois (faisabilité, étude)
- 2014 **Construction d'une maison** près de l'abbatiale de Crécy la Chapelle (PC)
- 2014-2010 **Construction d'un ilot** à Sauzon, Belle-Ile , 11 logements ,une bibliothèque et une cantine
Mission complète *En partenariat avec l'Atelier d'Architecture Belleillois*
- 2011-2009 **Restructuration et extension d'une villa '1950** à Sauzon , Belle -Ile Mission complète,
En partenariat avec l'Atelier d'Architecture Belleillois

RENOVATION & REAMENAGEMENT D'APPARTEMENTS DANS UN CONTEXTE
PATRIMONIAL CLIENTS : PARTICULIERS MISSIONS COMPLETES

- 2000 Appartement dans un **immeuble Directoire**, partiellement inscrit, quartier du palais Royal
- 2000 Appartement dans un **immeuble 18^{ème}**, quartier de l'Odéon
- 1999 Restructuration en deux appartements de surface commerciale à cheval sur **Hausmanien**
et **Immeuble 17^{ème}**, quartier du Marais

RESTRUCTURATION D'IMMEUBLES ANCIENS EN LOGEMENTS SOCIAUX,
CLIENT : BAILLEUR SOCIAL « POUR LOGER », MONTREUIL MISSIONS COMPLETES

- 1997-1998 **Immeuble faubourien 19^{ème}** siècle, rue de Tlemcen , Paris 20

DIVERS

- 2018-17 **Réalisation d'une halle de vente et d'un espace de transformation** pour un groupement de producteurs locaux à Palais, Belle Ile ETUDE- DCE, abandon du projet
En partenariat avec l'Atelier d'Architecture Belleilois
- 2018 **Scénographie pour l'Espace Nature**, pointe des Poulains, Belle Ile concours
En partenariat avec l'Atelier d'Architecture Belleilois
- 2016 **Aménagement de l'espace de restauration** (bar, restaurant, fumoir, salle petit déj) d'un hôtel dans le quartier de l'Opéra à Paris sur le thème du Ballet concours privé
En partenariat avec Martin Schiller, designer
- 2015 **Création d'une collection de luminaires**, laiton et acier, leds maquettes pour prototypes

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE (COLLABORATRICE FREE-LANCE ET SALARIEE)

- 1995 -1997 Agence Mathias Rossier, Port Navalo,/Morbhian : collaboratrice free lance : construction résidences secondaires, réhabilitation de bâtiments ruraux (longères) en résidences secondaires
- 1994 Agence Patrice Boissy, Paris 14ème ; collaboratrice free lance sur projets pour clientèle privée, apprentissage du contact, de l'écoute, gestion d'une petite agence
- 1991-1993 Agence Henri Gaudin, Paris 10ème : collaboration aux diverses phases d'un projet, du concours au chantier, intervention sur : Stade Charléty (DCE ,chantier), Musée Guimet (APS-APD)

FORMATION

- 1990 Diplôme de l'ESA (ECOLE SPECIALE D'ARCGITECURE de PARIS)

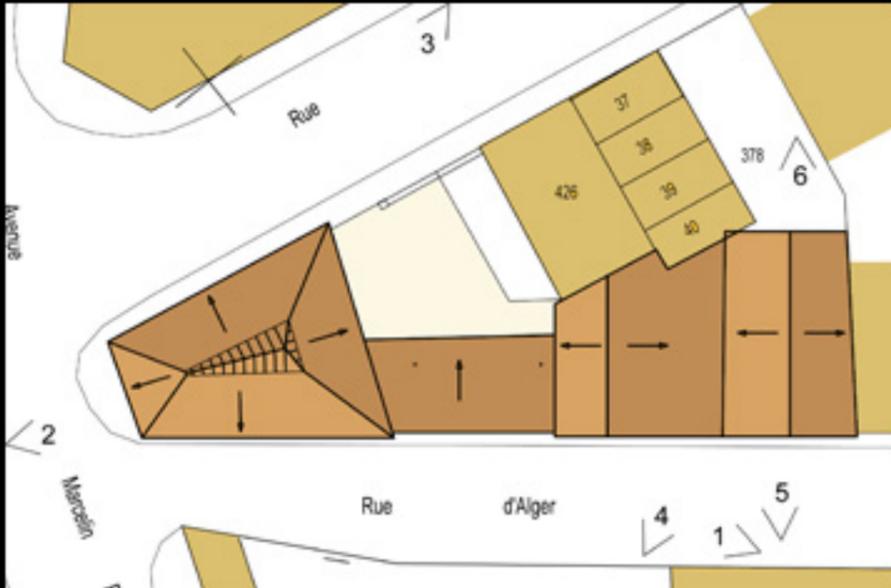
La parcelle est située dans un ancien quartier artisanal du début du 20^{ème} siècle, en périphérie du centre ancien, quartier qui se mue en quartier résidentiel (dominante de petits collectifs, quelques maisons de ville) depuis une vingtaine d'années.

Le projet prévoit la restructuration d'une des dernières parcelles occupées par des ateliers: démolition des ateliers dont la réhabilitation a dû être exclue (construction trop sommaire -absence de fondations notamment), restructuration du bâtiment ayant servi de logement au R+1 et de bureaux au RDC, création d'une extension implantée sur rue, aménagement en jardin du reste de la parcelle, le tout devenant un habitation individuelle du type maison de ville.

L'extension reconstitue le front bâti sur rue des ateliers disparus. La façade présente une succession de faitage horizontal, de rampant suivant la pente du terrain, et à nouveau d'horizontale: Cette silhouette fait écho à celle des ateliers où des faitages horizontaux alternent avec des rampants, elle en rappelle également la hauteur (RDC seul) et l'échelle (petits volumes juxtaposés).

L'extension crée des espaces extérieurs intimes sur lesquels s'ouvrent les espaces intérieurs, le but étant de se préserver de la rue: il s'agit du patio ainsi que de la terrasse donnant sur le jardin et protégée par un mur écran dans la prolongation de la façade sur rue.

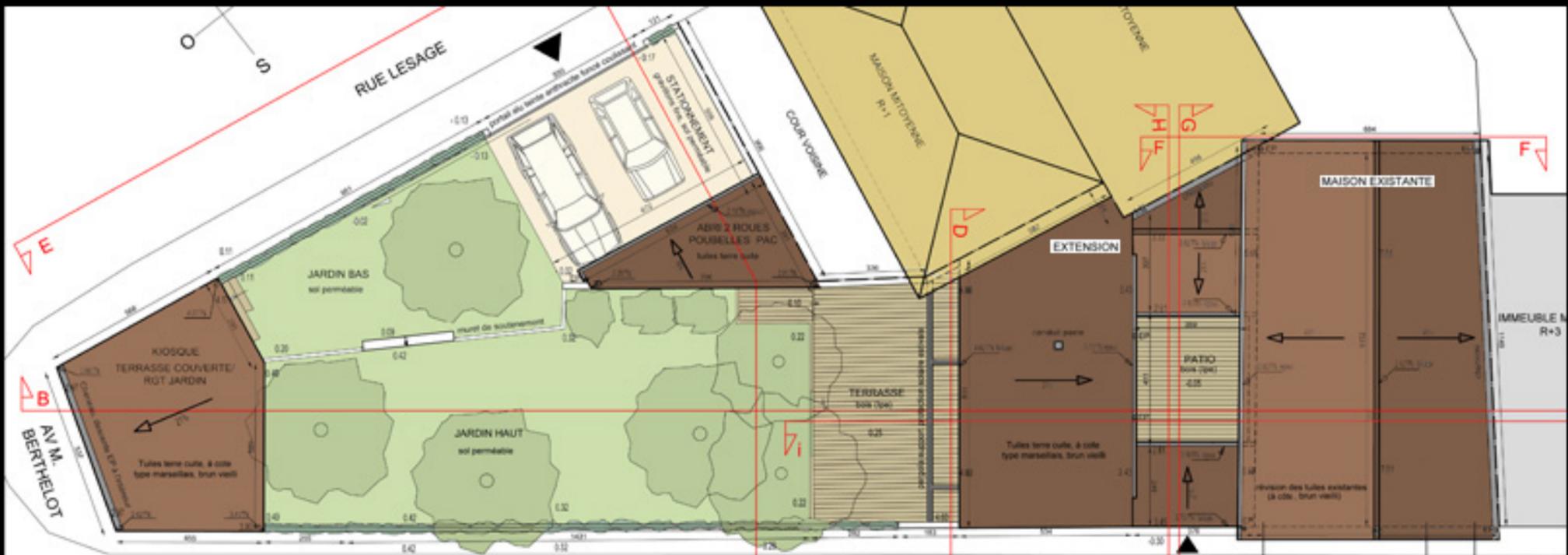
L'habitation, dans son ensemble, suit la pente naturelle du lieu: elle s'organise sur trois niveaux: niveau bas (la maison existante) niveau intermédiaire (la travée du patio) et haute (la travée s'ouvrant sur le jardin.). La silhouette de la façade sur rue suit la pente et exprime cet « étagement » de l'organisation intérieure de la maison.



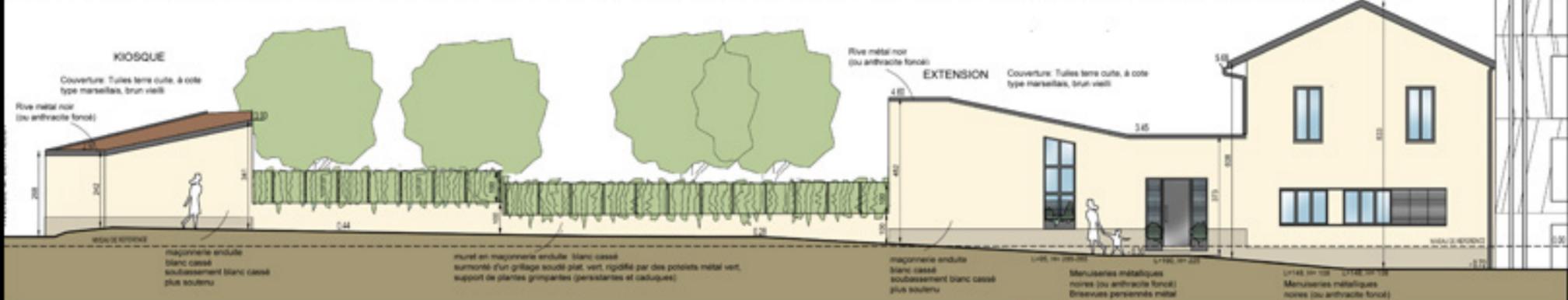
EXISTANT

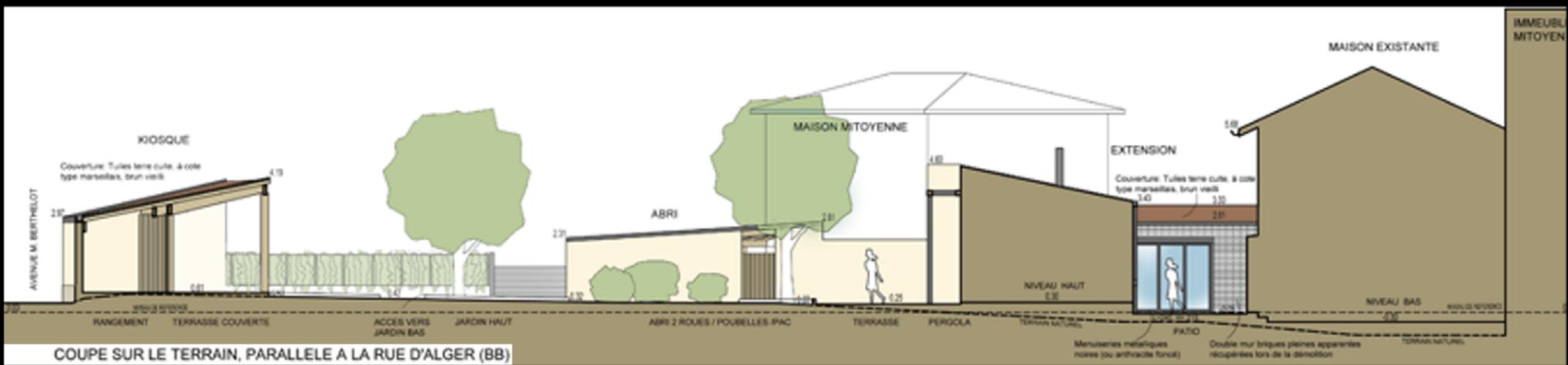


PROJET



Les ouvertures sur rue, peu nombreuses, reflètent aussi l'organisation intérieure: la baie de la porte d'entrée annonce le patio juste derrière, la grande baie verticale annonce l'espace vie, haut sous son plafond rampant. La nouvelle ouverture au rez-de-chaussée de la maison existante rappelle les baies horizontales des ateliers,

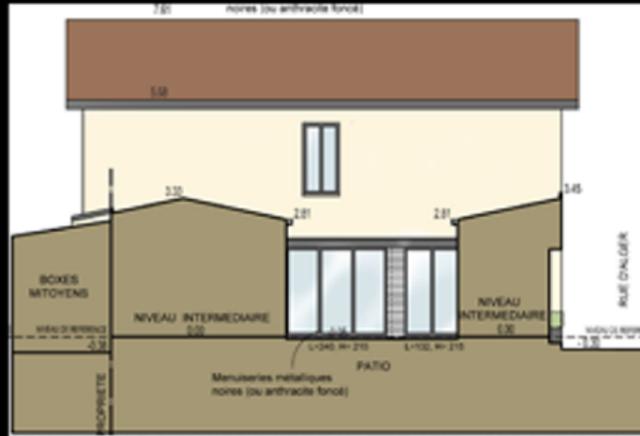




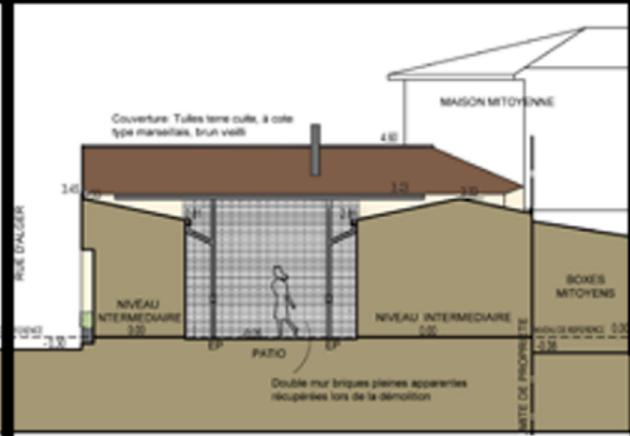
COUPE SUR LE TERRAIN, PARALLELE A LA RUE D'ALGER (BB)



COUPE PERPENDICULAIRE A LA RUE, FACADE SUR JARDIN (CC)



COUPE PERPENDICULAIRE A LA RUE - A TRAVERS LE PATIO (GG)



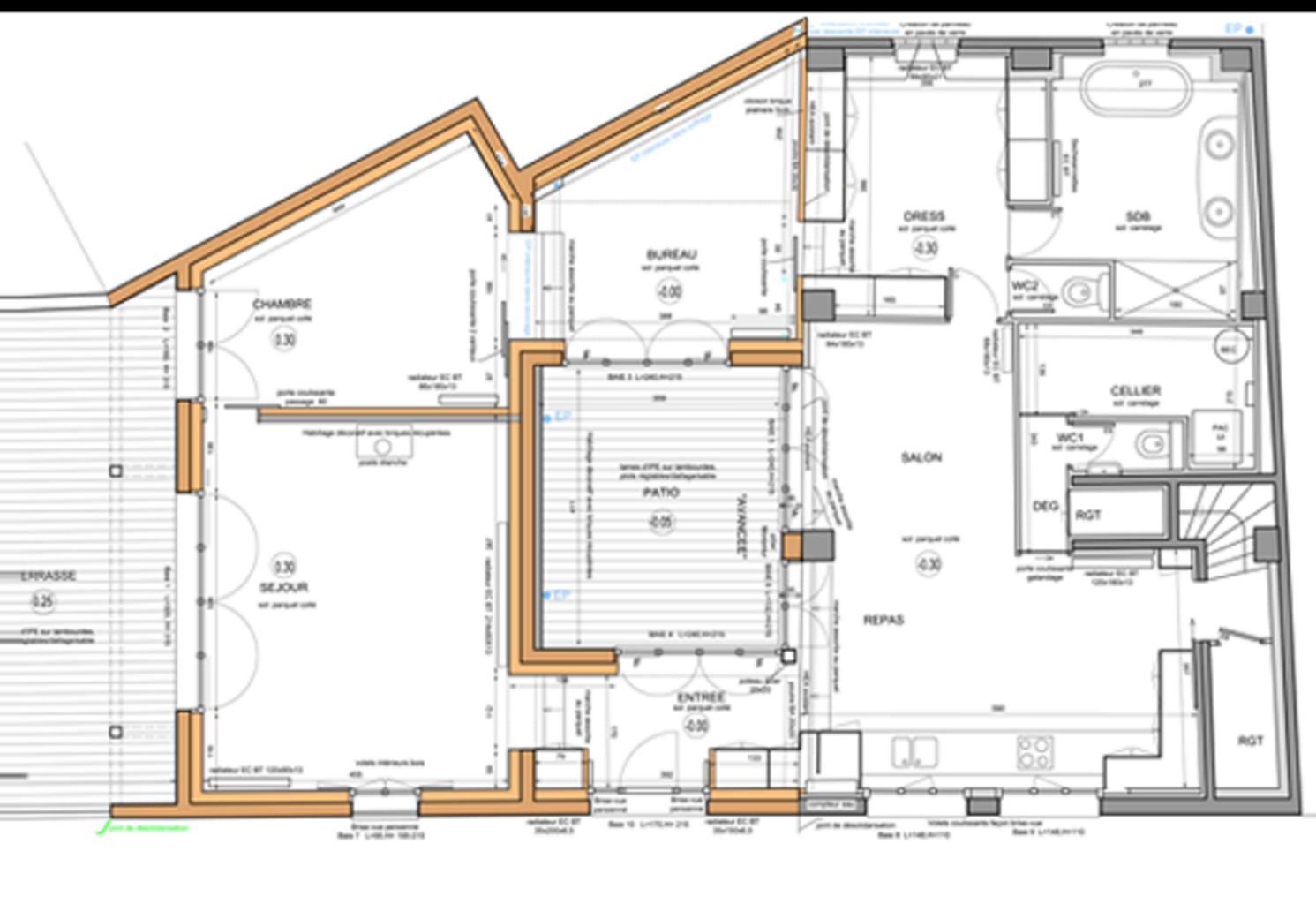
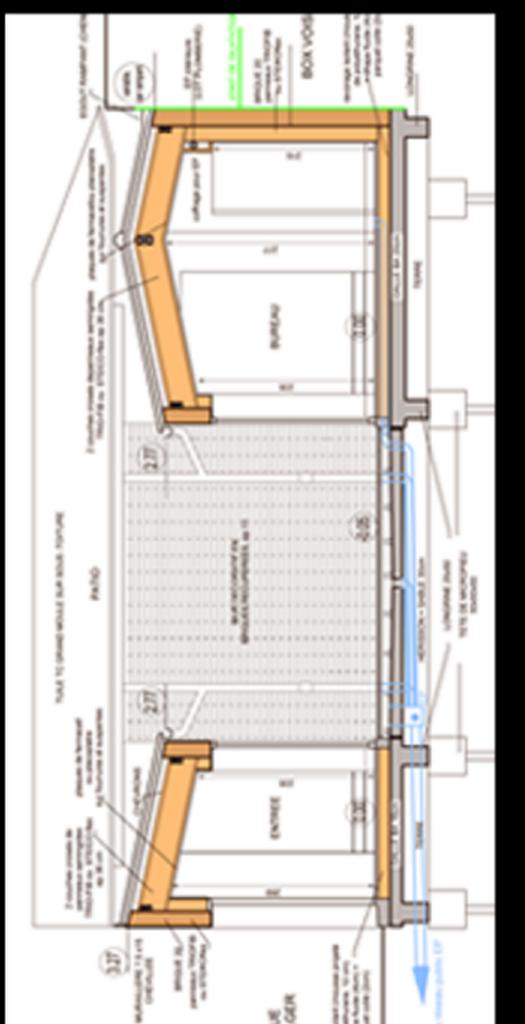
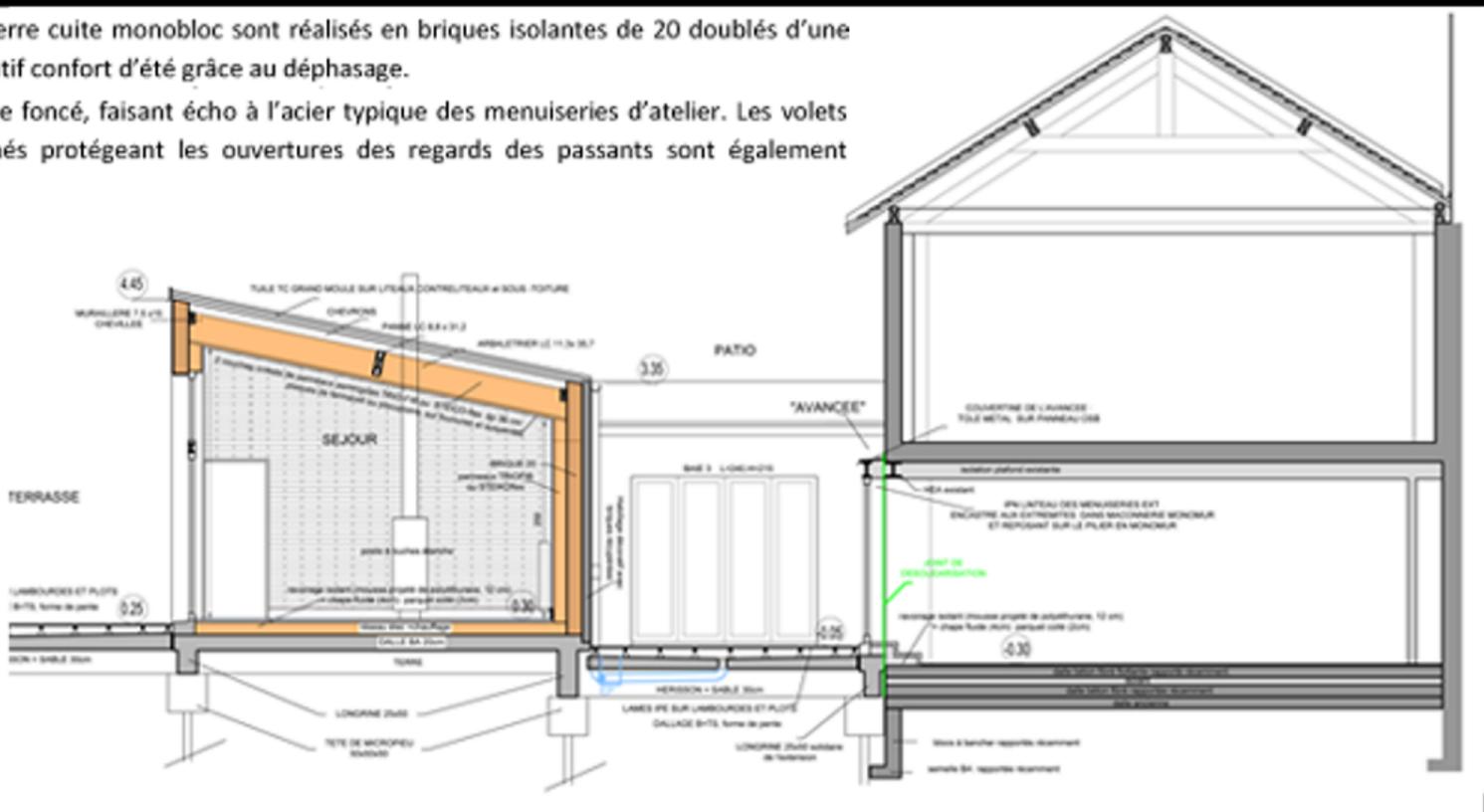
COUPE PERPENDICULAIRE A LA RUE - A TRAVERS LE PATIO (HH)

Les murs initialement prévus en briques de terre cuite monobloc sont réalisés en briques isolantes de 20 doublés d'une isolation de 15 cm laine bois qui assure un relatif confort d'été grâce au déphasage.
 Les menuiseries sont en aluminium, anthracite foncé, faisant écho à l'acier typique des menuiseries d'atelier. Les volets persiennés ainsi que les brise-vues persiennés protégeant les ouvertures des regards des passants sont également métalliques, de la même teinte.

Les briques pleines récupérées à la démolition des ateliers sont réutilisées pour :

- habiller le mur sans ouvertures du patio
- réaliser la séparation séjour/chambre contre laquelle s'adosse le poêle en fonte. Cette masse de briques améliore l'inertie et donc le confort d'été du séjour et de la chambre.

Ces deux pièces, avec leurs hautes baies exposées ouest, nécessitent une protection solaire estivale: des brises soleil horizontaux et verticaux rétractables sont prévues. une pergola en acier, solidaire du mur écran sur rue, leur sert de support.





Le programme prévoit la création de deux maisons jumelées au-dessus d'un parc de stationnement fermé, ce dernier fournissant les places demandées pour une autre opération du promoteur.

Le terrain est situé dans un quartier pavillonnaire en limite du centre ancien et qui a vocation à se densifier. L'implantation des volumes s'inscrit dans le tissu pavillonnaire existant tout en participant à la densification, par l'utilisation de deux géométries : le rez de chaussée abritant le parking constitue un front bâti sur rue, les deux niveaux des maisons sont en retrait.

Les deux maisons se rattachent au registre de l'habitat intermédiaire qui marie forte densité et habitat individuel: elles sont mitoyennes sur les deux côtés mais bénéficient d'extensions extérieures privatives aux deux extrémités : une terrasse surplombant la rue côté SO et un patio côté NE, prolongé par une place de stationnement et un accès depuis la rue privés. Des espaces en pleine terre plantés servent d'écran entre la voiture et la terrasse ainsi qu'entre les deux parcelles. Le nombre réduit d'ouvertures en façade, dû à la double mitoyenneté, est compensé par une généreuse verrière zénithale au centre de la maison.



MACONNERIE ENDUITE BLANC CASSE
MENUISERIES EXTERIEURES EN BOIS VERNI
PERSIENNES EN ACCORDEON COULISSANTES
EN BOIS VERNI REPLIEES DANS LE TABLEAU, LE DEPASSANT DE 20 cm

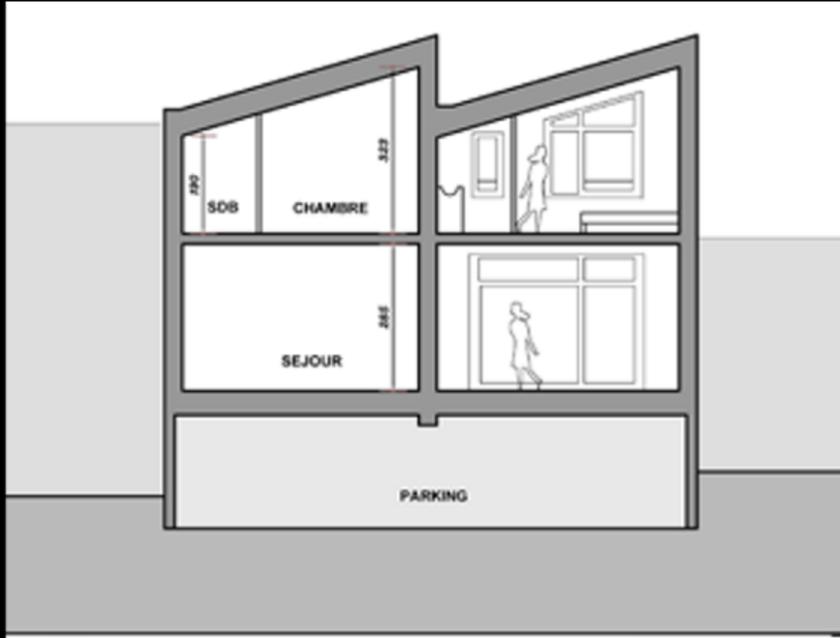
GARDE CORPS NIV HAUT EN TUBE GALVAFIXES SUR DORMANT
APPUIS NIV HAUT EN TOLE GALVA
PORTE GARAGE EN BOIS VERNI



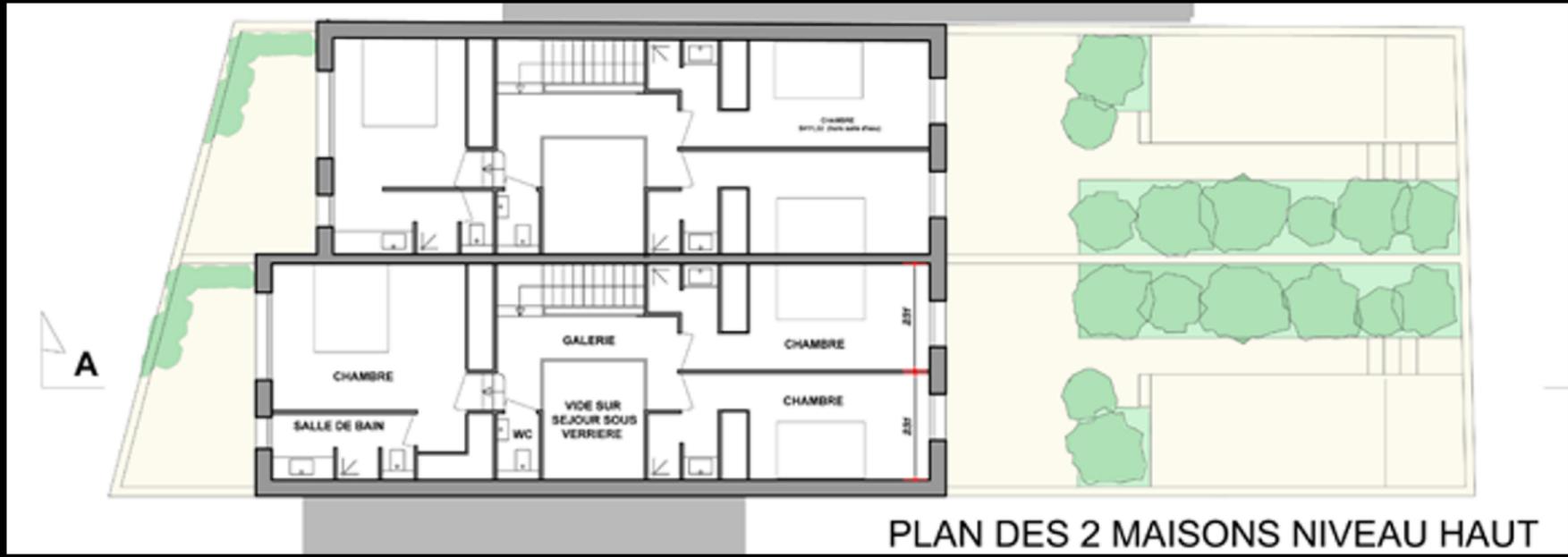
FACADE SUR LA RUE DR SOBAUX



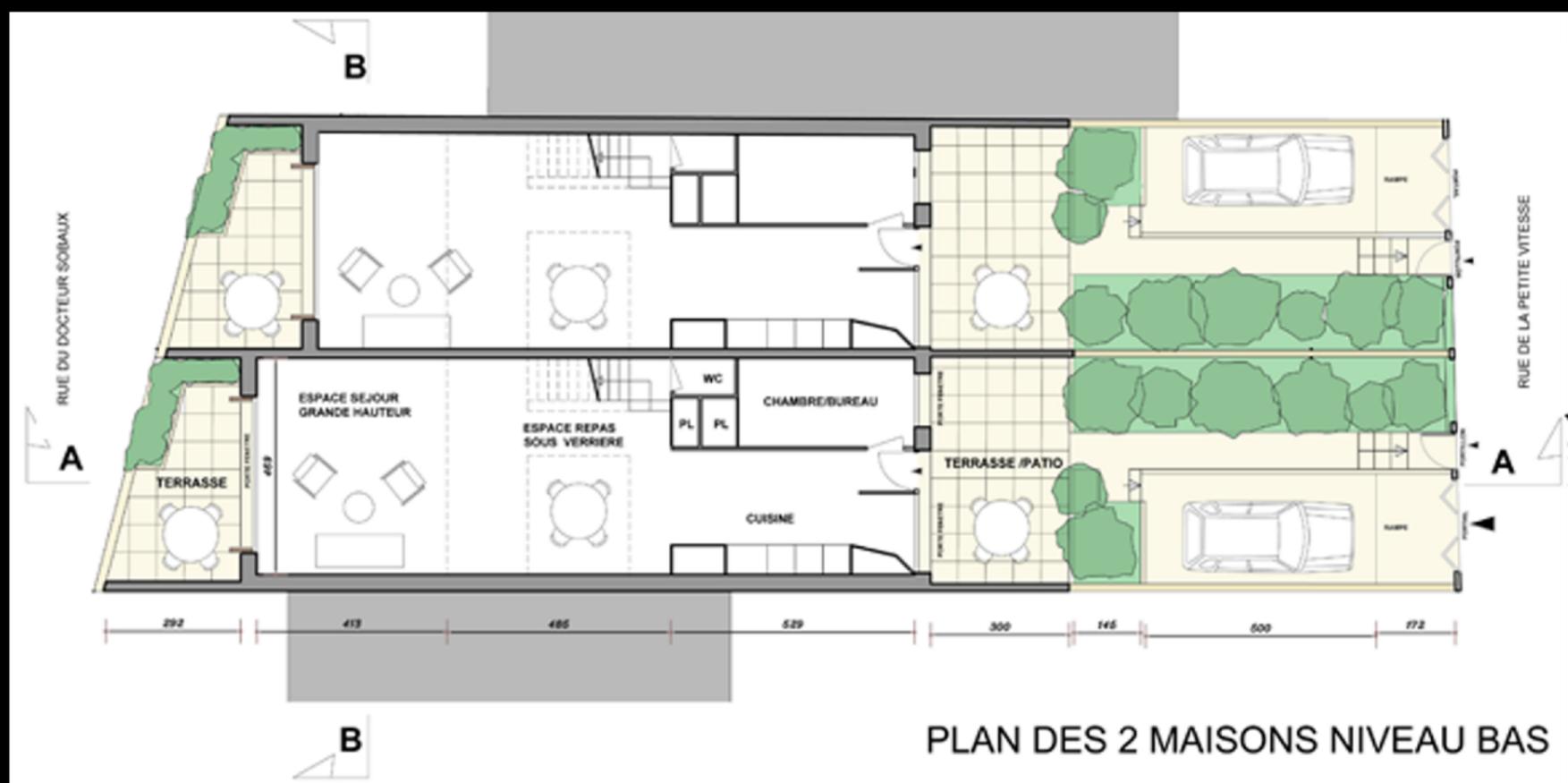
FACADE SUR LA RUE PETITE VITESSE (NE)



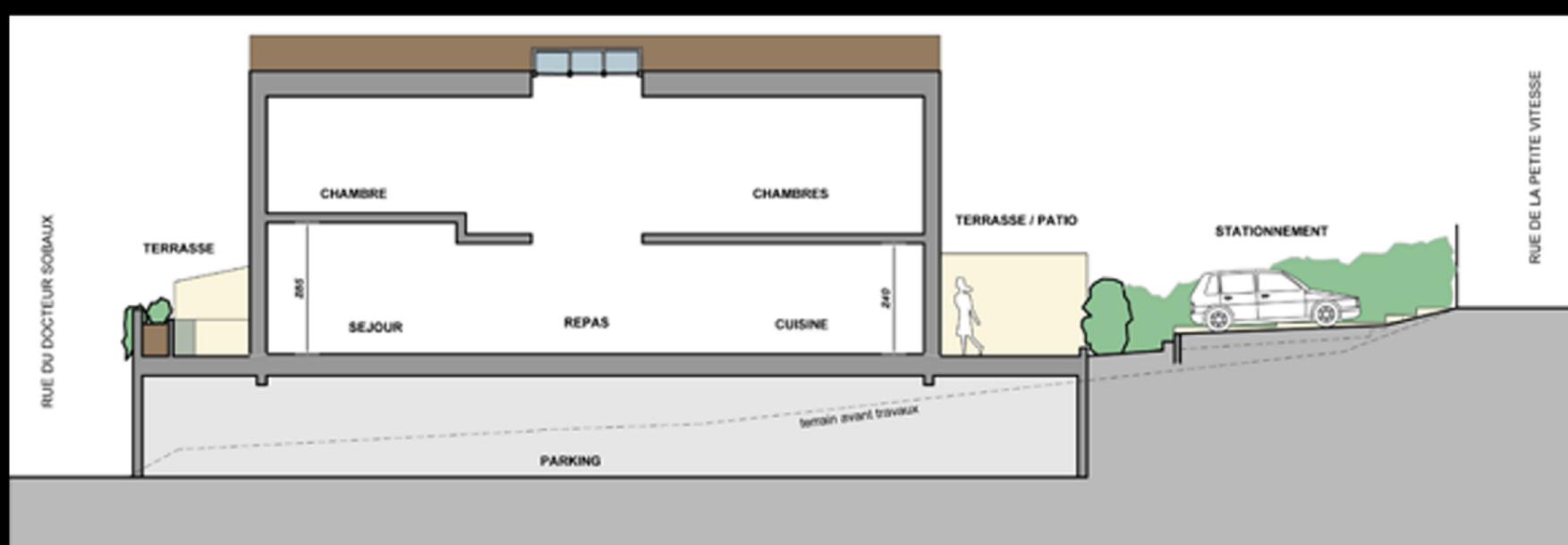
COUPE TRANSVERSALE BB



PLAN DES 2 MAISONS NIVEAU HAUT



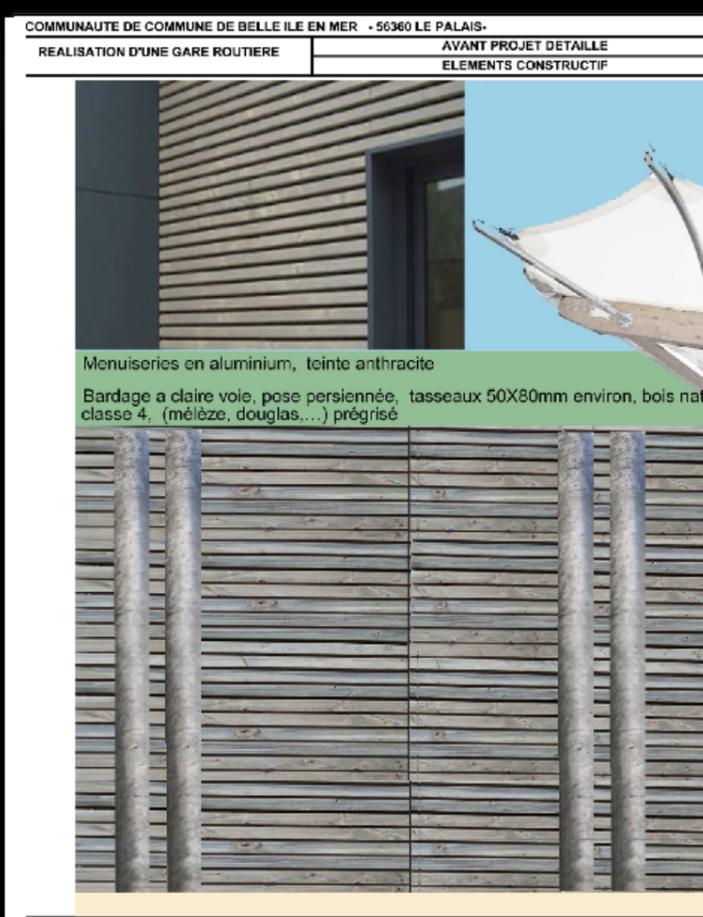
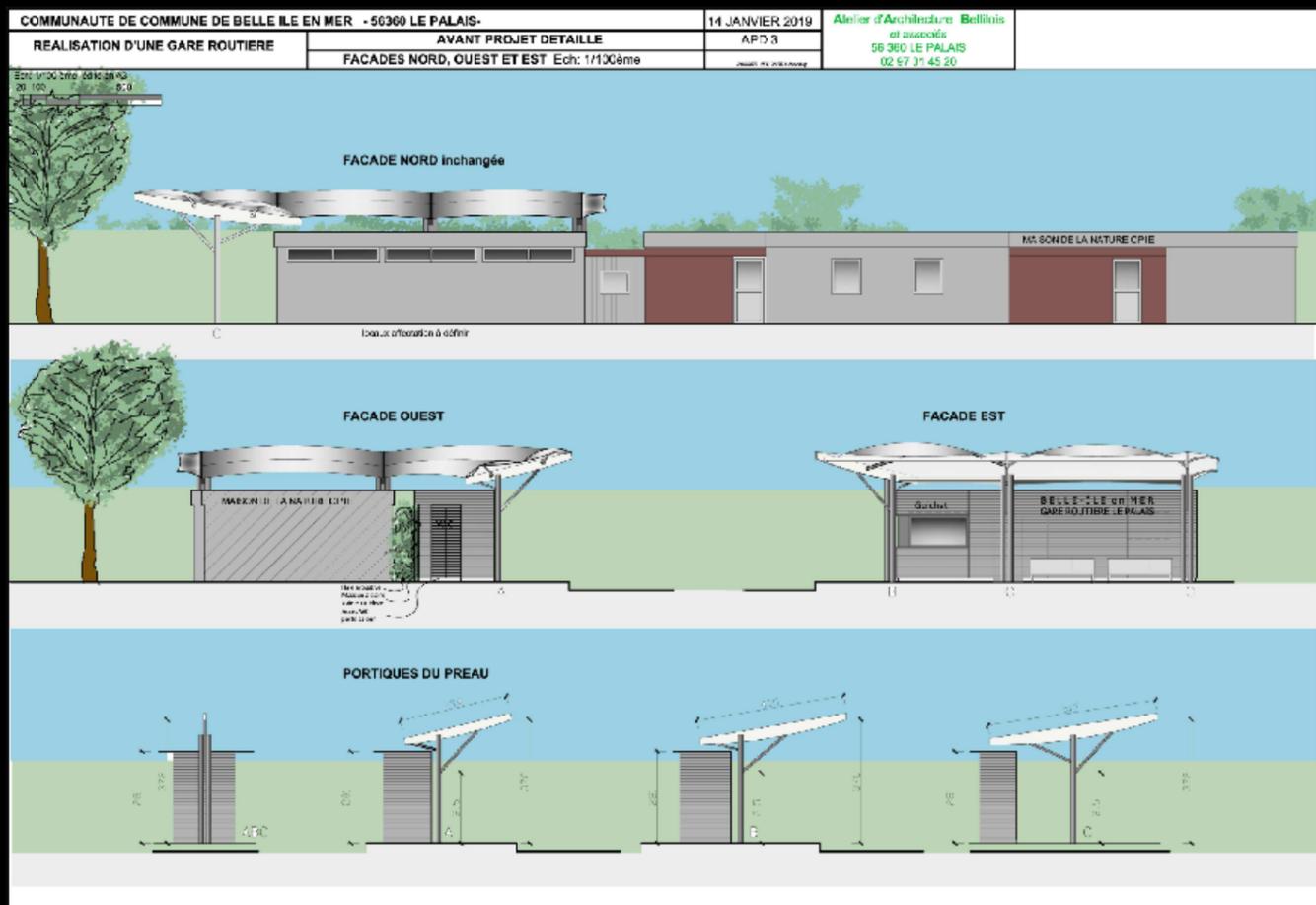
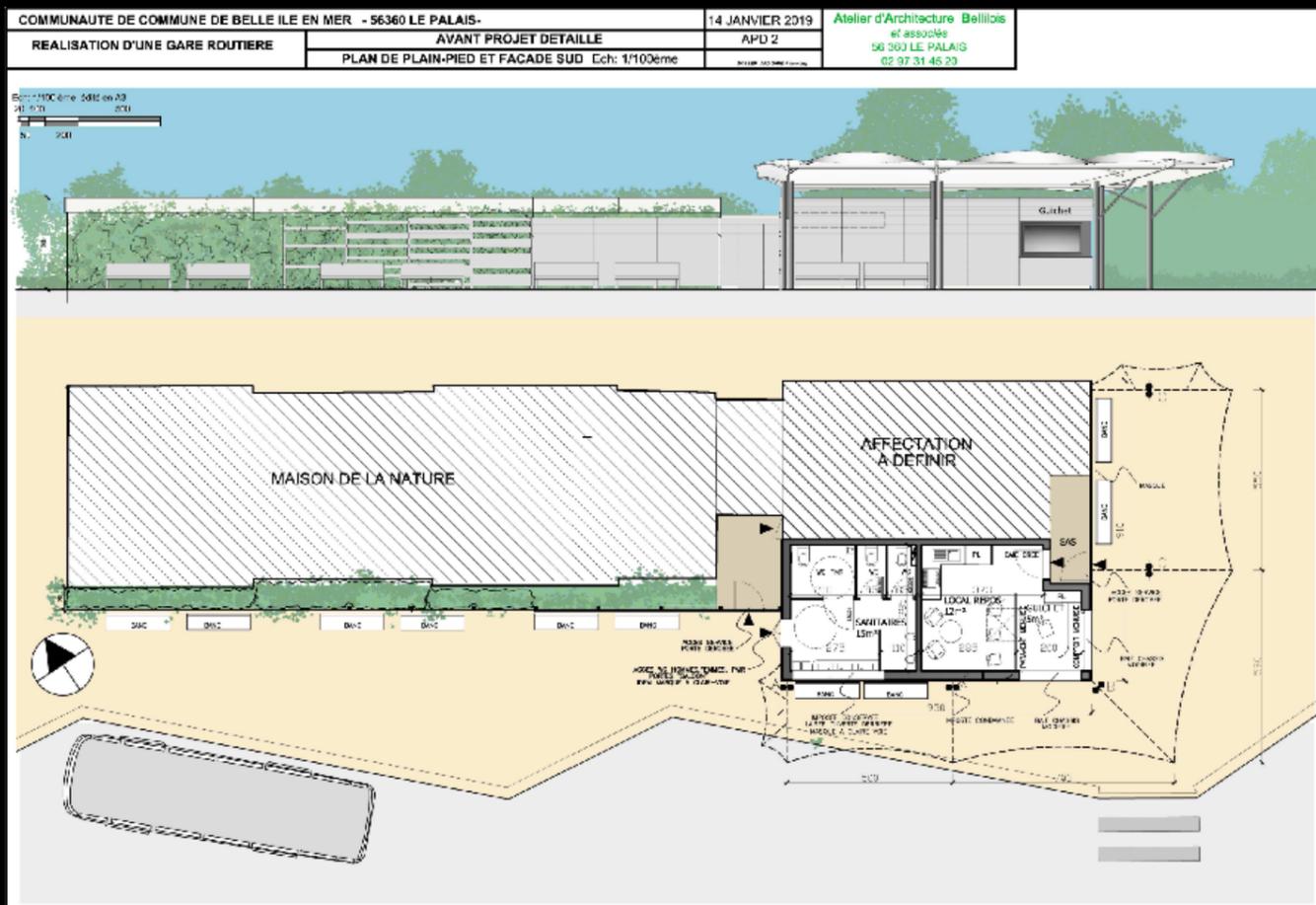
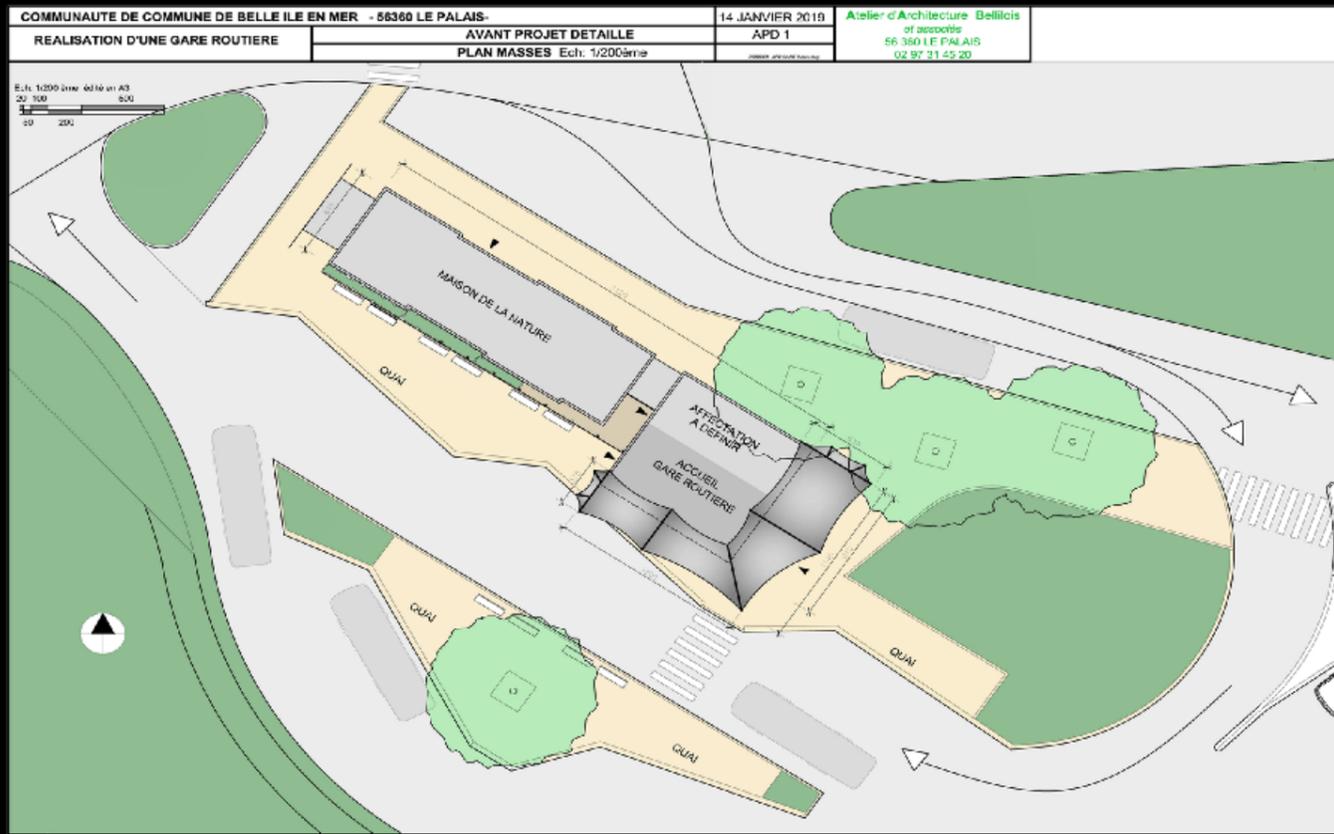
PLAN DES 2 MAISONS NIVEAU BAS



COUPE LONGITUDINALE AA

EN COLLABORATION AVEC L'ATELIER D'ARCHITECTURE BELLILLOIS

La gare routière permet la desserte par bus de l'ensemble de l'île à partir de Palais et s'adresse notamment aux vacanciers arrivant par bateau. Elle occupe un emplacement au-delà des fortifications de Vauban et se doit d'être repérable de loin. A cet effet il a été opté pour une structure « signal » se détachant du contexte. Elle est composée d'un vélum textile blanc cassé porté par une structure mixte : poteaux jumelés en acier galva et arbalétriers plus entretoises en bois blanchi. Cette structure crée un préau abritant de la pluie et du soleil autour d'un bâtiment existant modifié pour l'occasion, notamment habillé d'un bardage en bois patiné. Il accueille le guichet, signalé stratégiquement par deux grandes baies de part et d'autre de l'angle, ainsi que des toilettes publiques.



Photos prises pendant le chantier



Vue depuis l'arrivée du centre ville (façade Est)



L'angle occupé par le guichet



La façade Sud

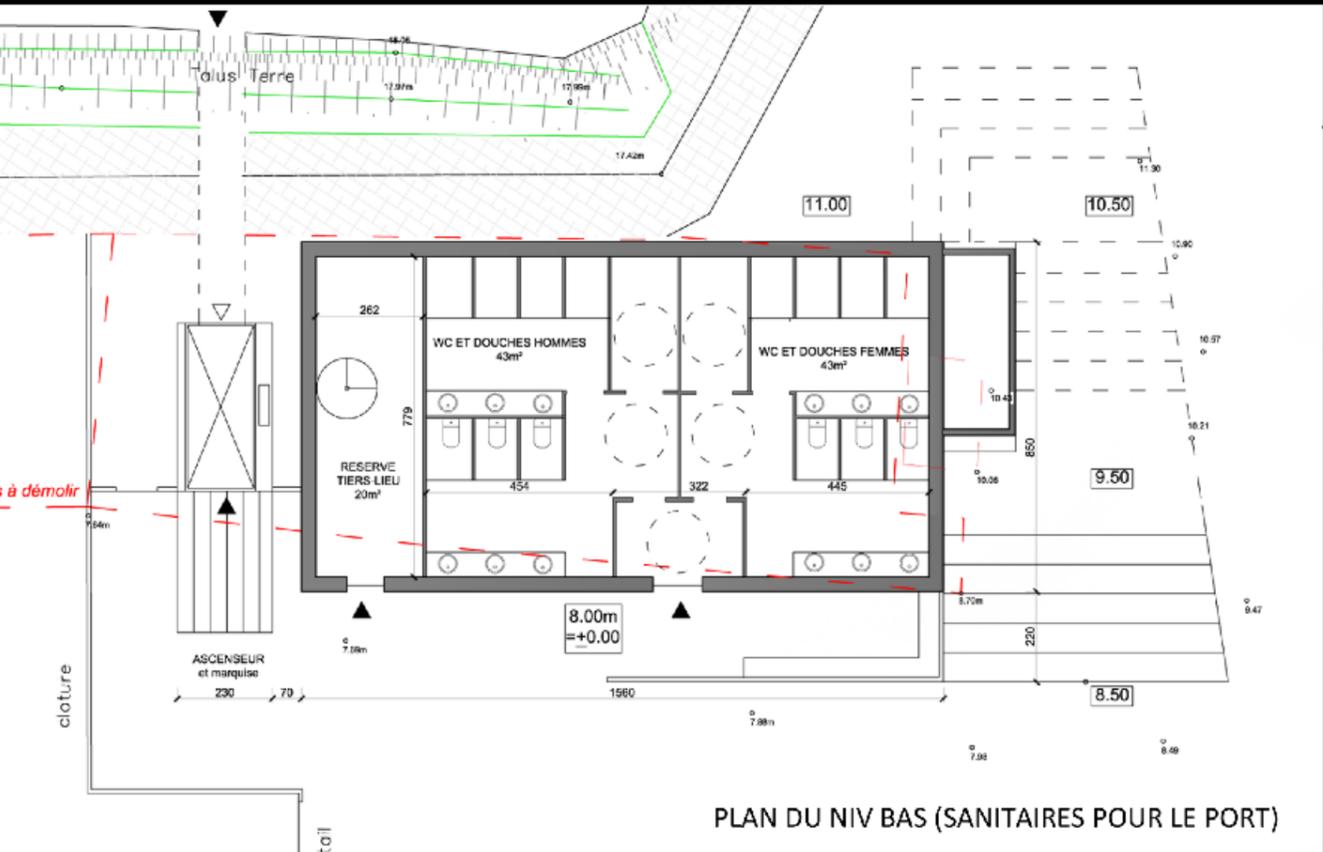
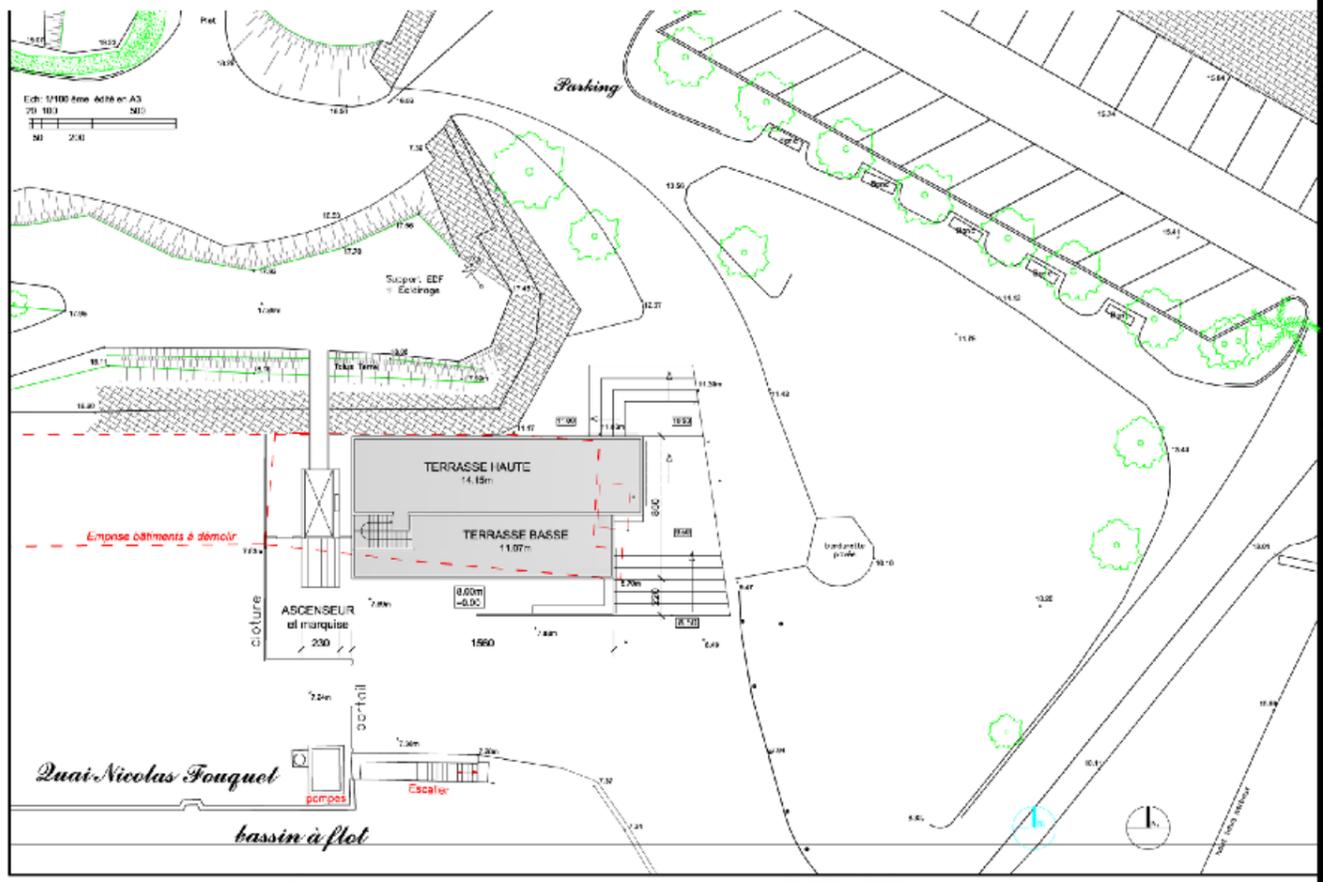
En collaboration avec l'Atelier d'Architecture Bellilois

Le bâtiment est situé au pied de la fortification de Vauban, sur un terrain à forte pente, et donne sur le bassin de l'arrière port. Il est situé sur le chemin qu'empruntent les vacanciers pour arriver à la nouvelle gare de bus. Le bâtiment présente un langage architectural sobre, massif et utilisant des biais, faisant écho aux fortifications et leurs glacis. L'échelle introduite par les grands panneaux de Trespa rappelle également celle de ces dernières.

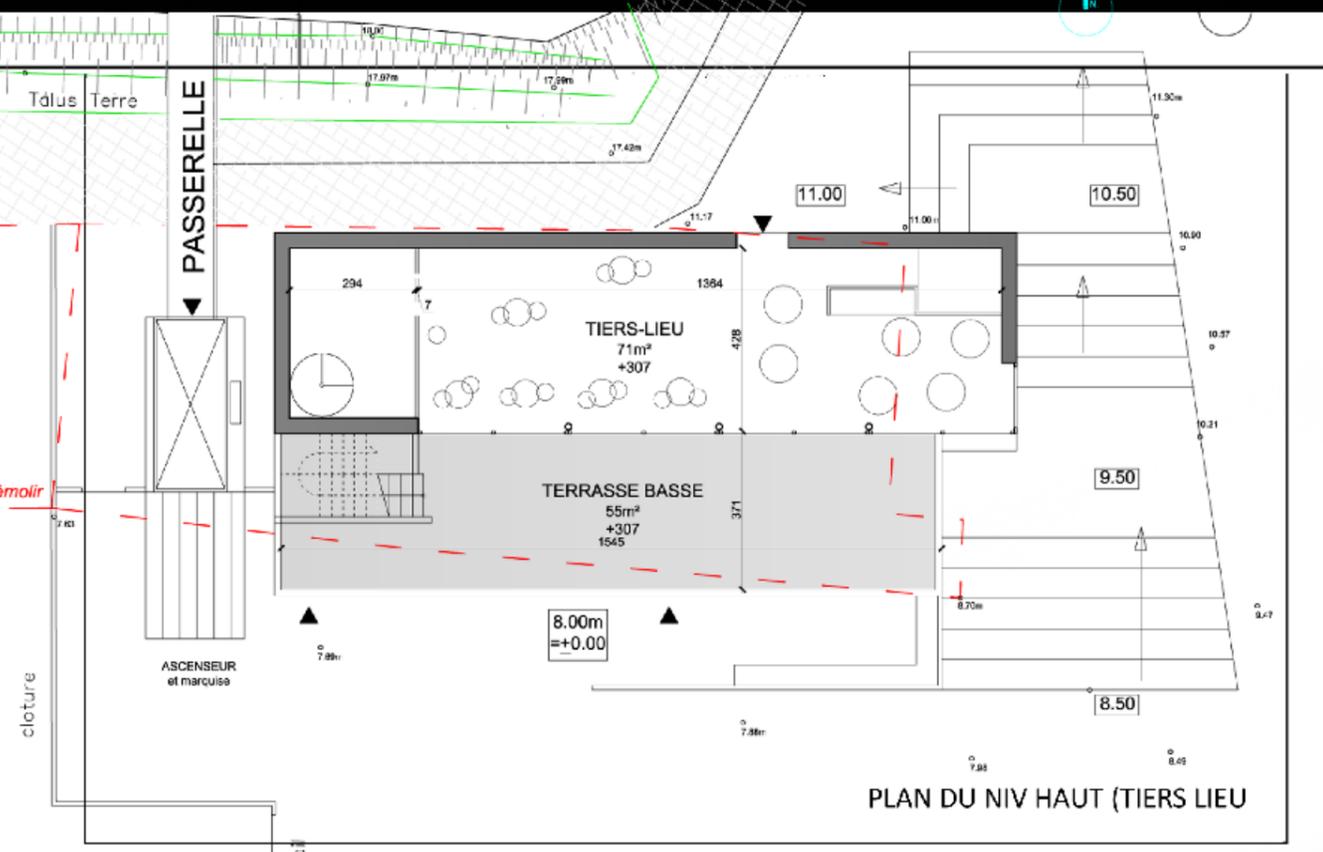
Le bâtiment accueille des toilettes publiques au rez-de-chaussée qui s'adressent notamment aux plaisanciers du port. L'accès se cache derrière un pan de mur découpé en biais. Le niveau haut abrite un tiers lieu donnant sur une terrasse qui offre une vue panoramique sur le bassin et le centre-ville. Un escalier permet d'accéder au toit plat du tiers lieu, deuxième terrasse avec une vue encore plus impressionnante. Ce tiers lieu pourra accueillir un café, un restaurant, des expositions et d'autres activités. Il est accessible depuis la façade arrière donnant sur la pente.

A côté du bâtiment est implanté un ascenseur permettant aux vacanciers d'atteindre plus facilement le haut des fortifications où se situe la gare de bus.

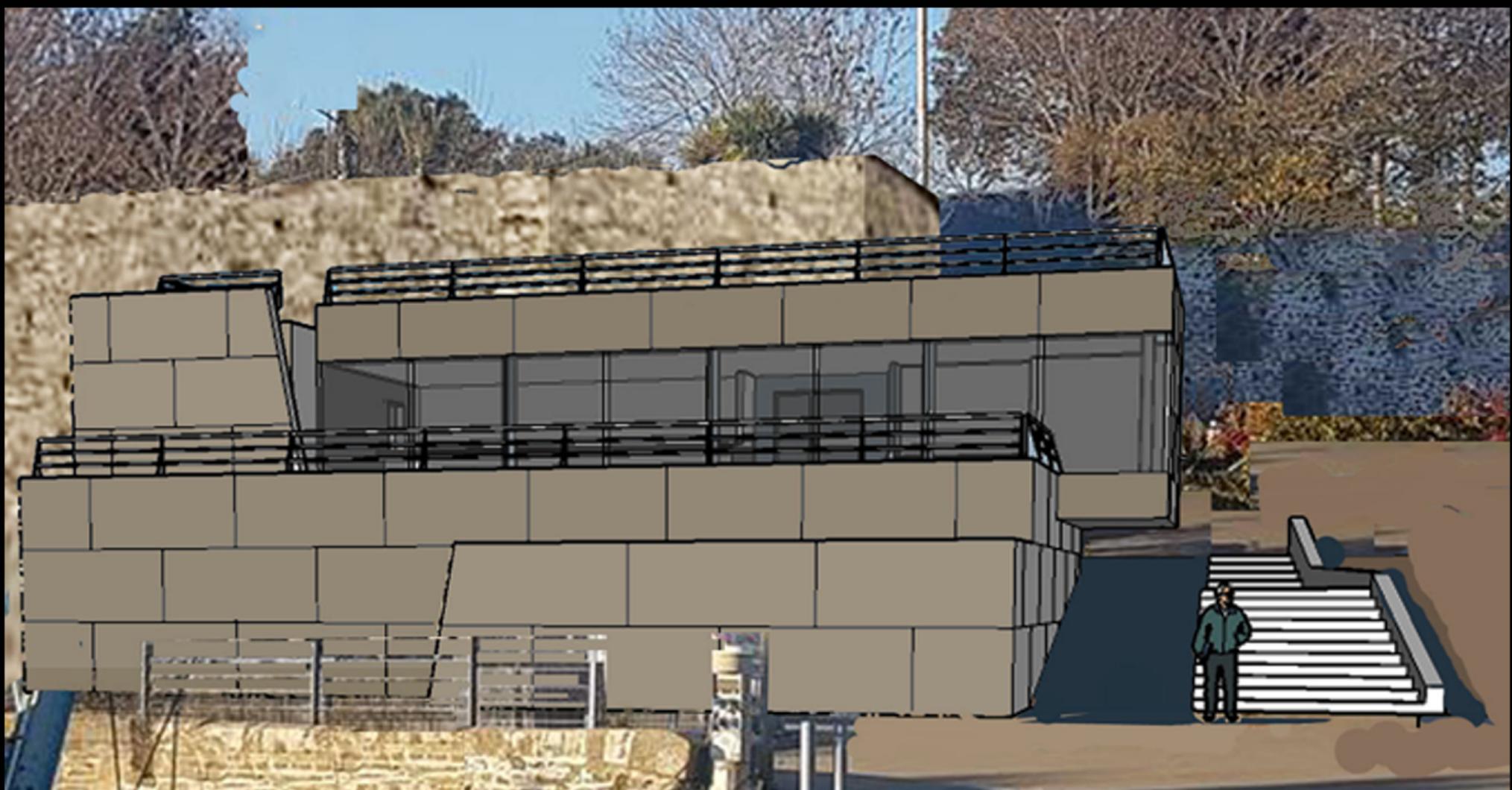
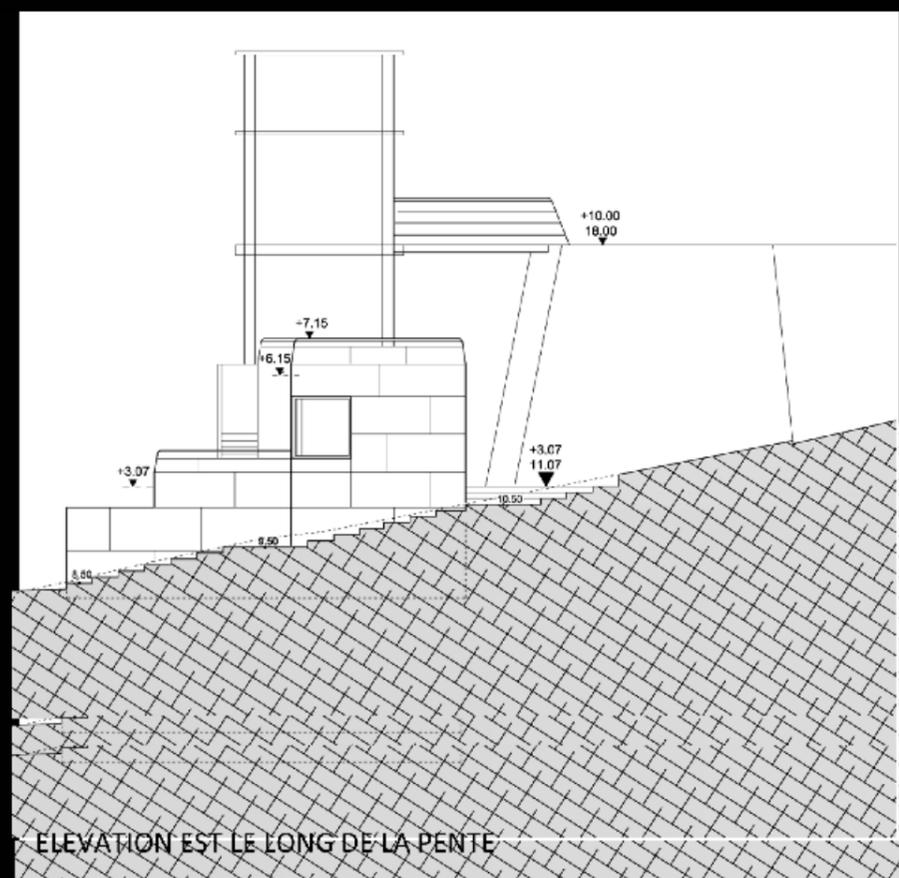
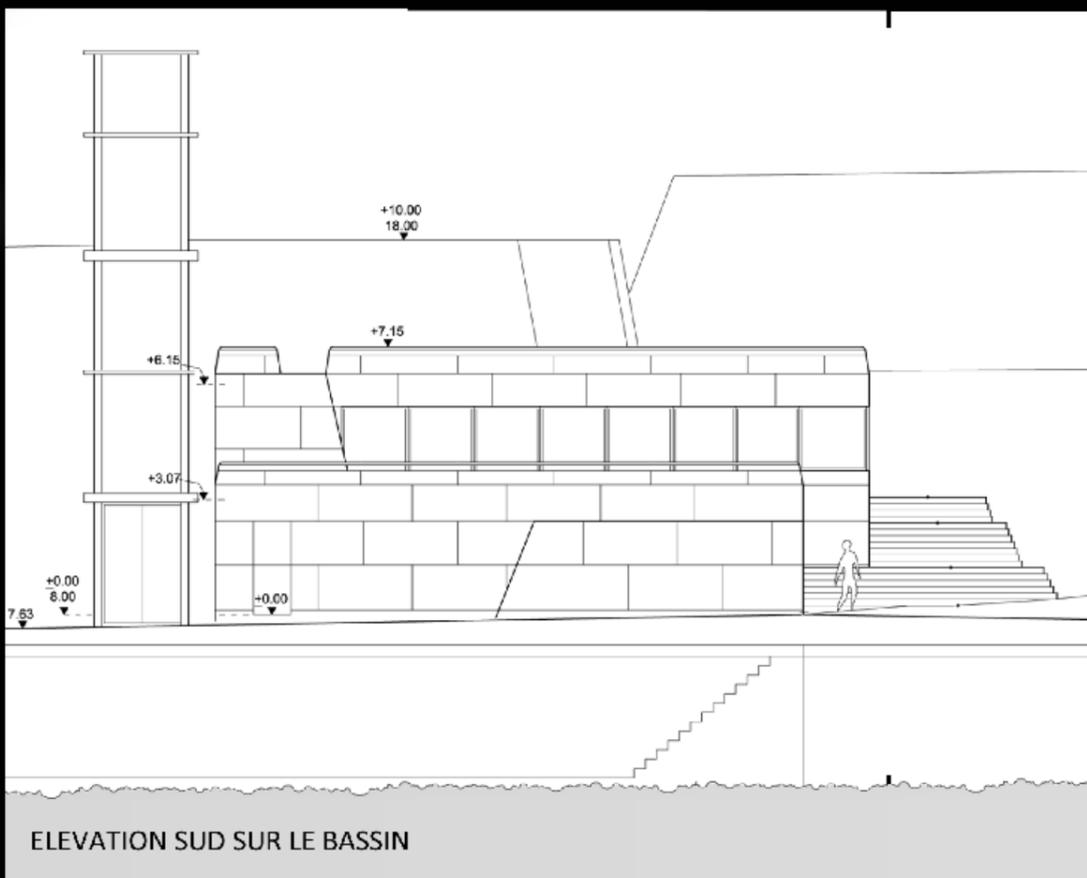
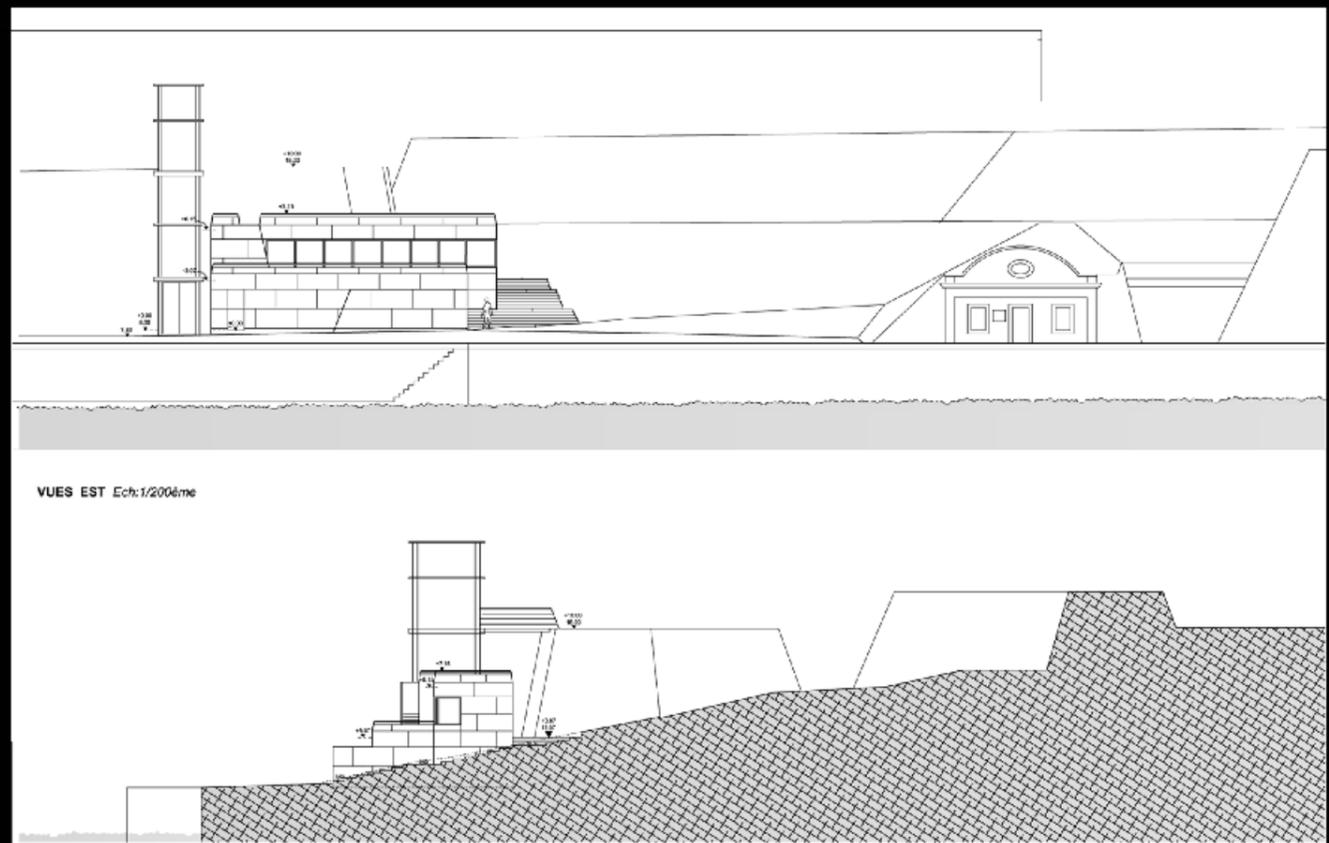
PLAN MASSE



PLAN DU NIV BAS (SANITAIRES POUR LE PORT)



PLAN DU NIV HAUT (TIERS LIEU)



L'appartement est situé ans le 10^{ème} arrondissement de Paris et occupe le dernier étage d'un immeuble des années 30.

La restructuration consiste surtout dans l'aménagement d'une mezzanine de couchage ce qui permet d'agrandir l'espace vie Elle comporte aussi le déplacement de la porte d'accès la rapprochant de la cuisine et l'éloignant de la partie la plus intime de l'espace vie. La création d'une bibliothèque tirant partie de la nouvelle hauteur sous plafond est également envisagée. Deux vélux sont prévus dans l'axe des deux lucarnes existantes mettant en valeur la nouvelle hauteur sous plafond gagnée.

3 OPTIONS SONT PROPOSEES AU CLIENT :

OPTION 1

La mezzanine comprend le couchage et le dressing (batterie de placards). L'espace sous la mezzanine est complètement dégagé et intégré au séjour créant une « niche cosy ». Cet espace présente deux hauteurs sous plafond différentes : plus bas au fond de la nich , sous le dressing, et plus haut à l'avant, sous le couchage

OPTION 2 A

La mezzanine est plus petite et ne comprend que le couchage. Le dressing (batterie de placards) est aménagé sous la mezzanine au fond de cet espace intégré au séjour et dont la fonction est donc ambivalente.

OPTION 2 B

La mezzanine est petite comme pour 2 A et ne comprend que le couchage. Le dressing est aménagé sous cet espace et fermé par rapport au séjour. Il s'agit d'un vrai dressing indépendant constituant un petit volume dans l'espace vie

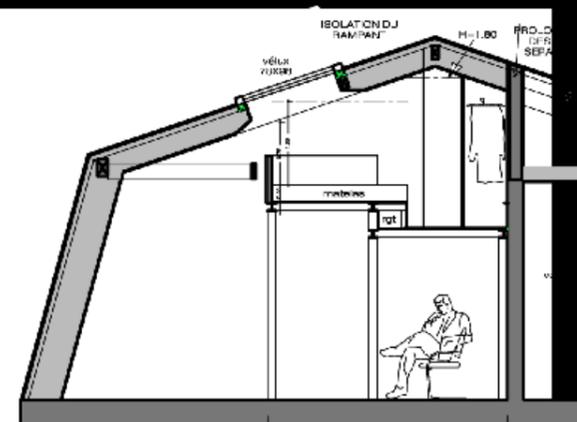
Le client opte finalement pour l'abandon du principe de la mezzanine et choisit un lit escamotable dans le séjour. Le volume des combles perdus est cependant intégré à l'appartement ce qui lui donne une hauteur sous plafond hors du commun.



OPTION 1

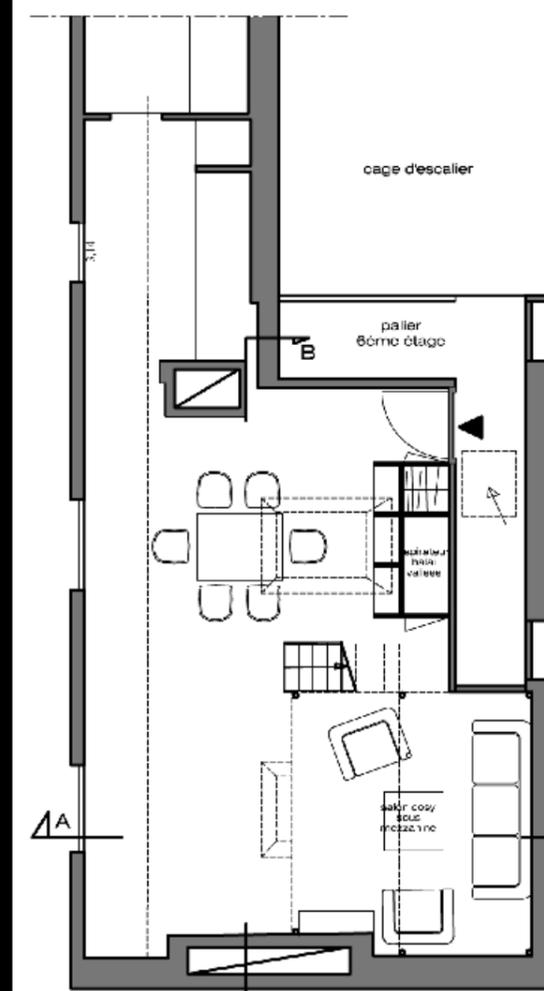
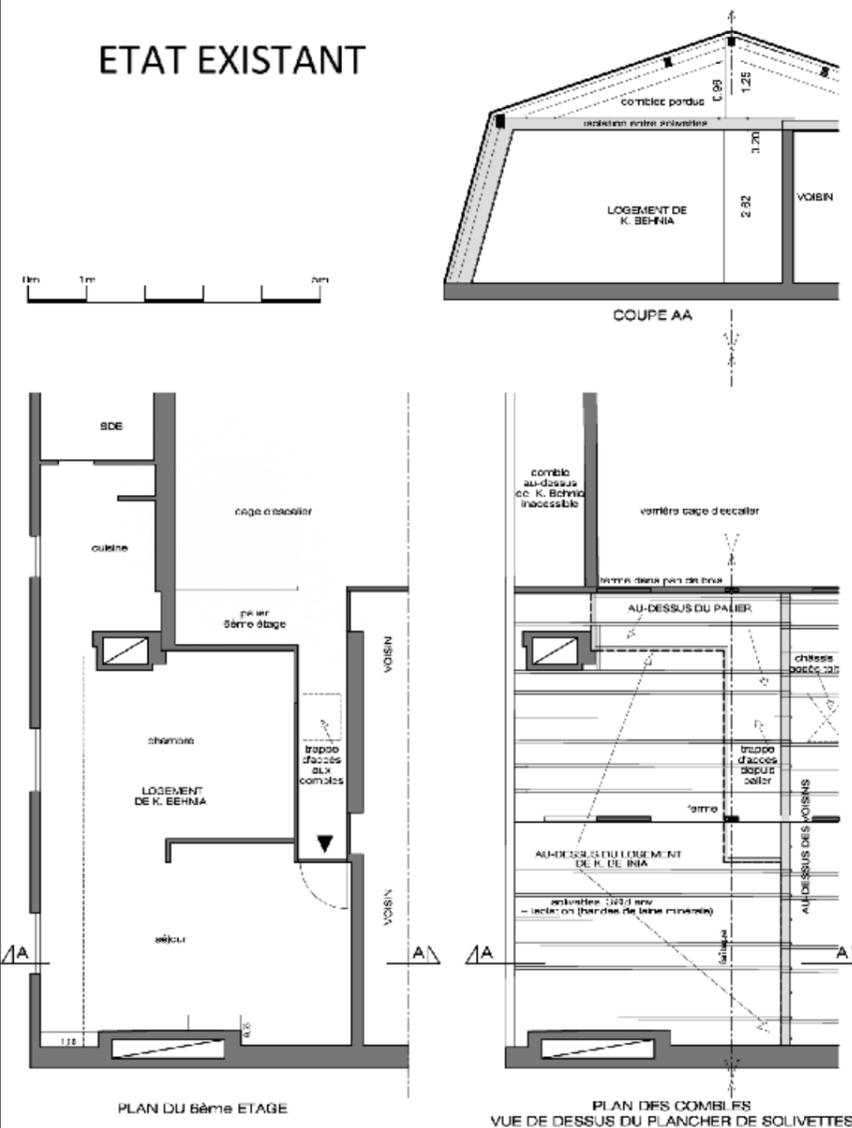


ELEVATION BB

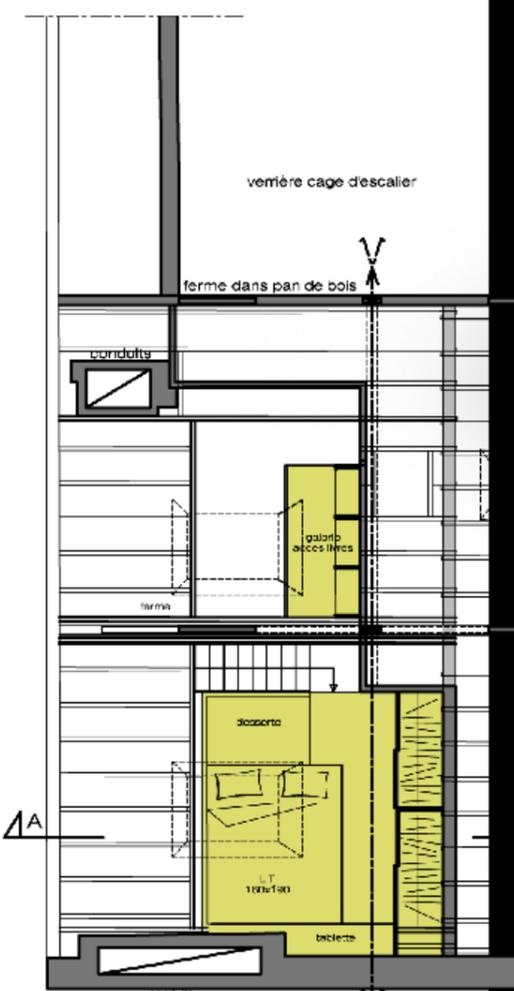


COUPE AA (DANS MEZZANINE DE COUCHAGE)

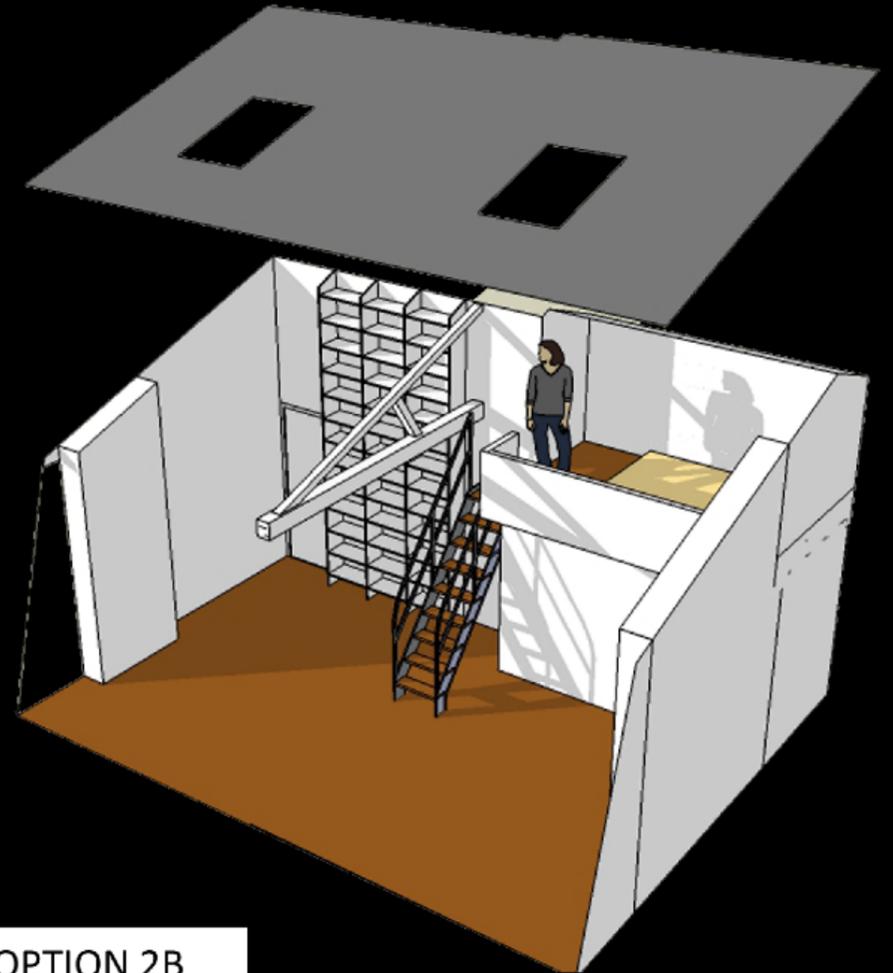
ETAT EXISTANT



PLAN DU LOGEMENT

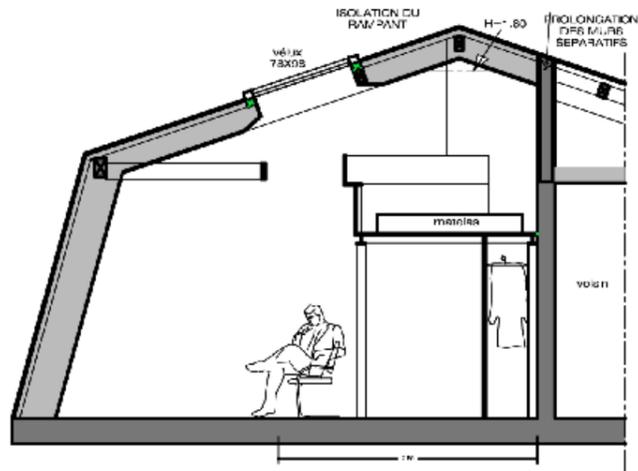


PLAN DES 2 MEZZANINES
VUE DE DESSUS DU PLANCHER DE SOLIVETTES
2 février 2018

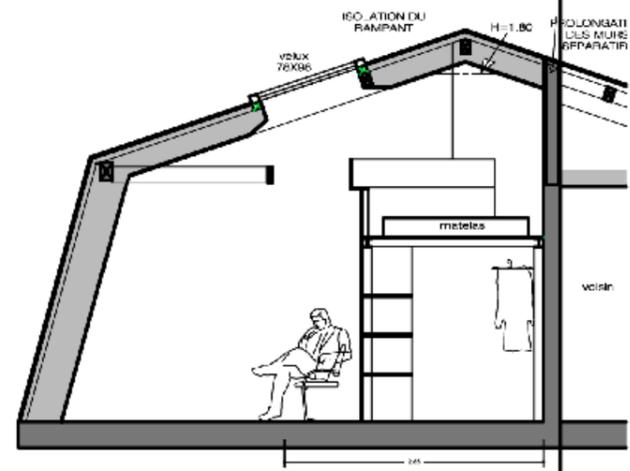


OPTION 2A

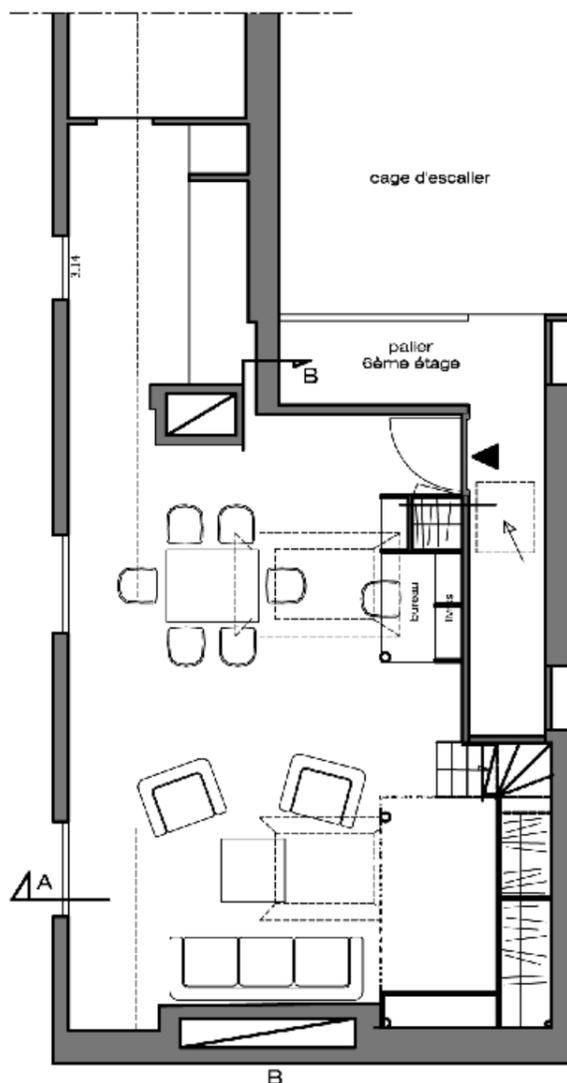
OPTION 2B



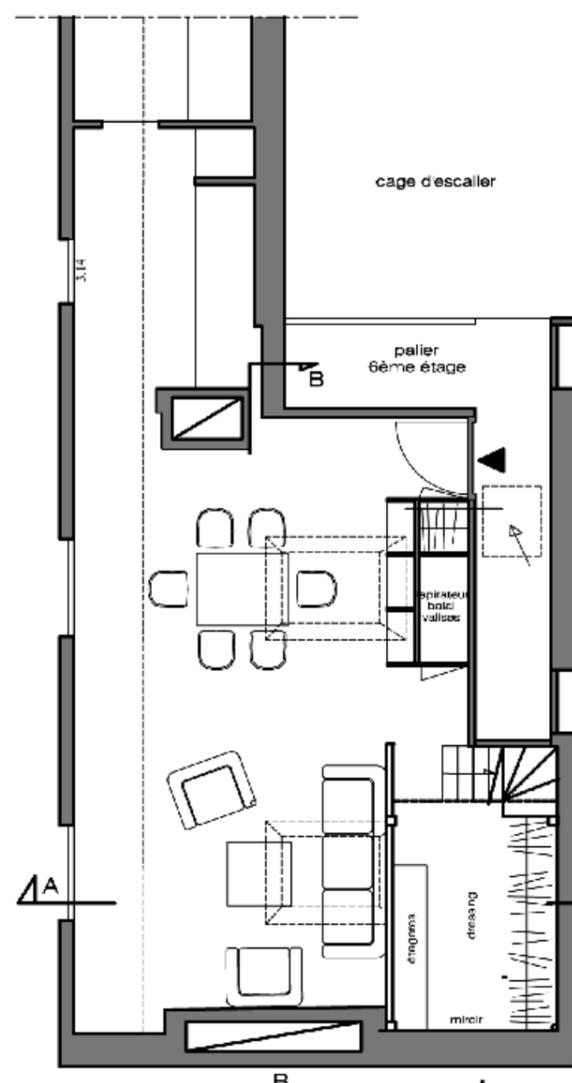
dressing ouvert



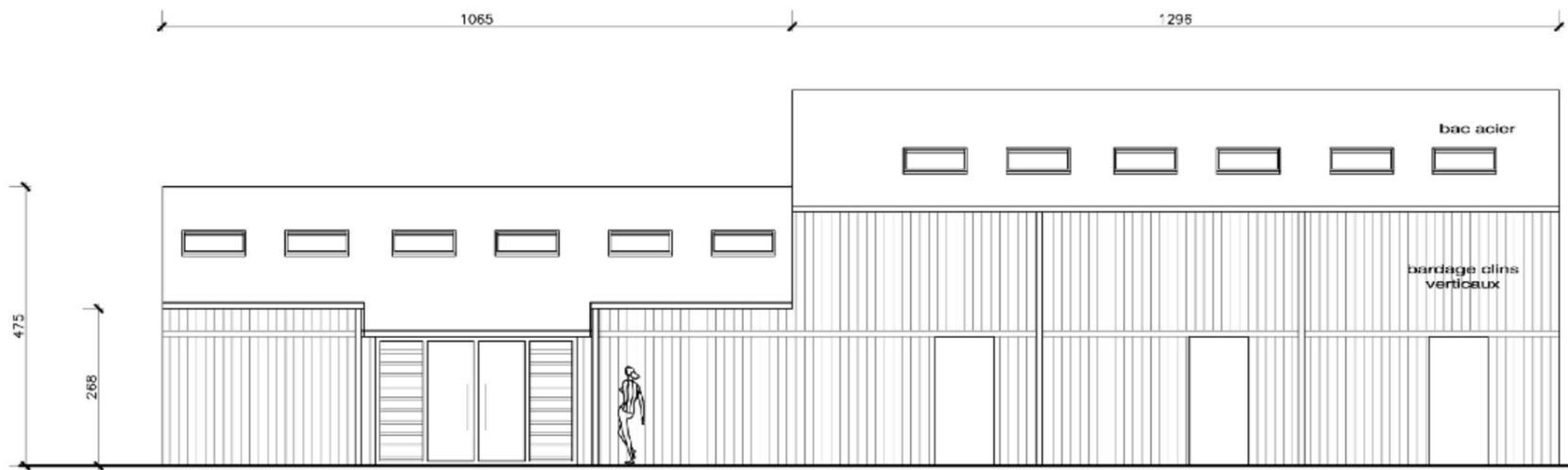
dressing fermé



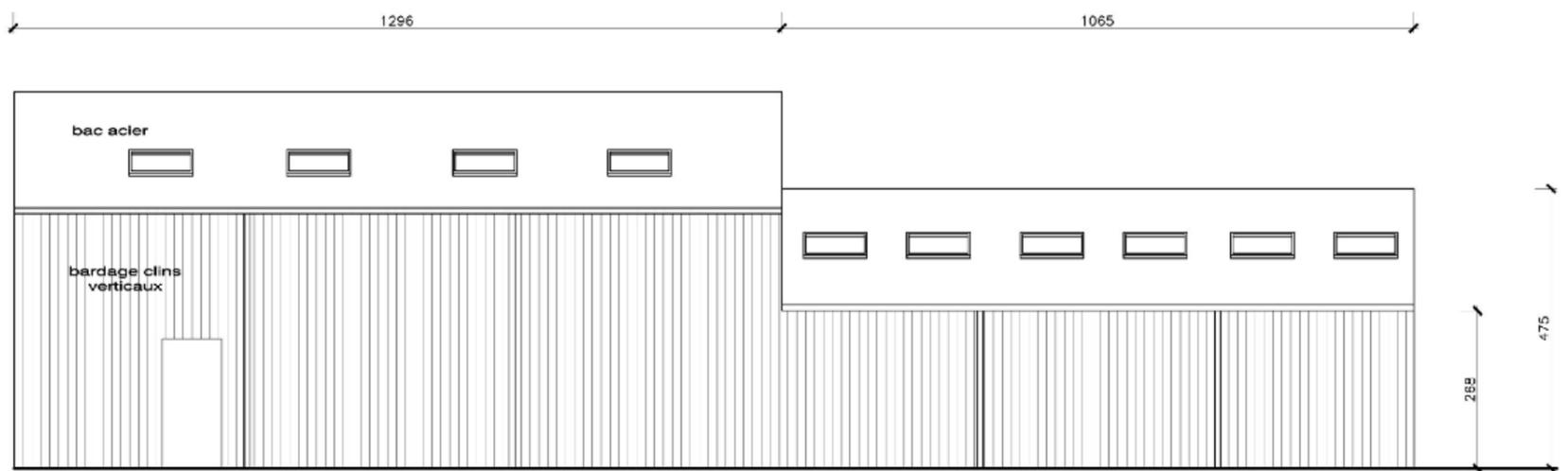
B



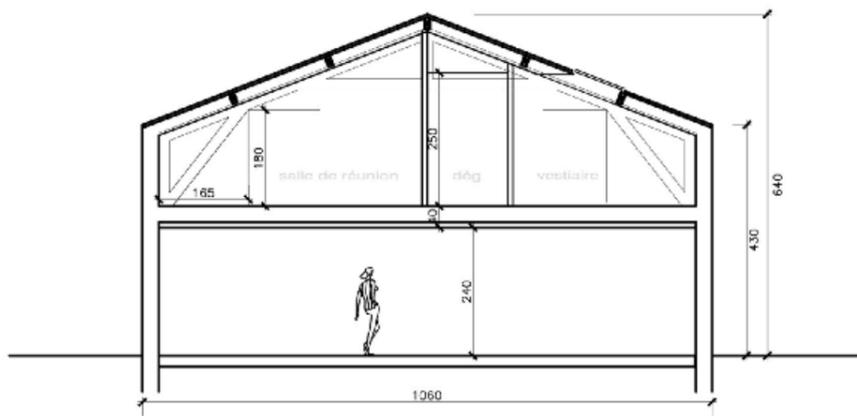
B



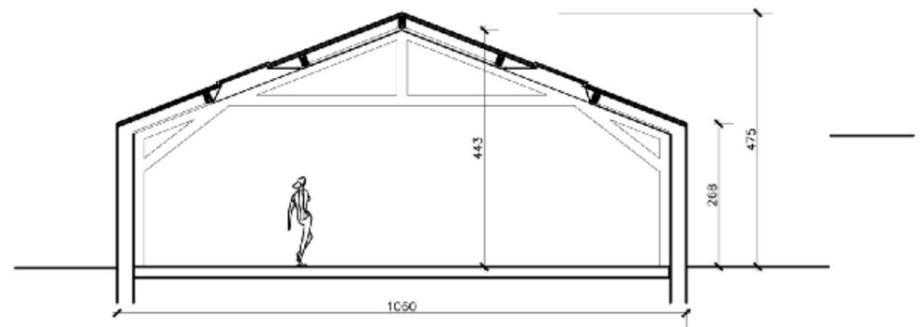
FACADE NORD EST



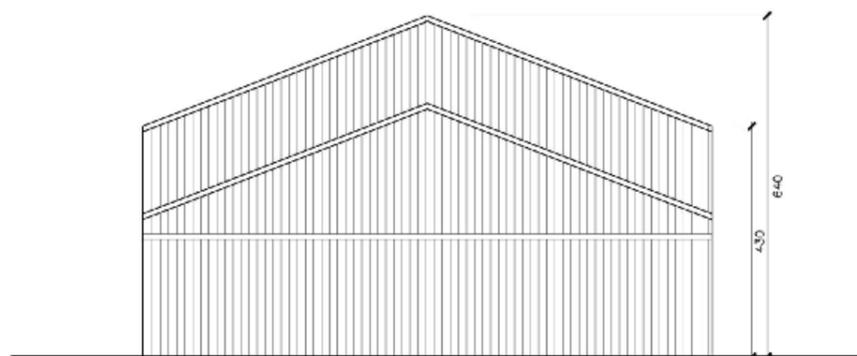
FACADE SUD EST



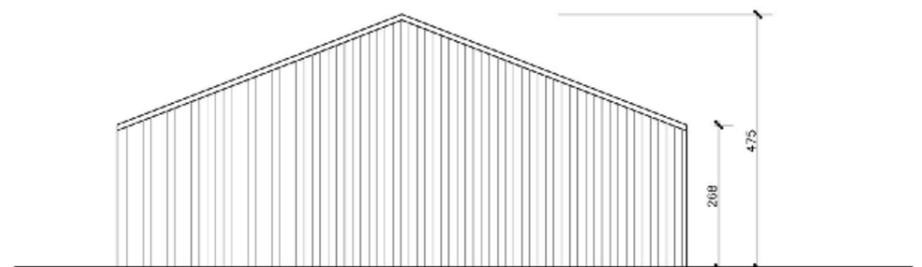
COUPE AA



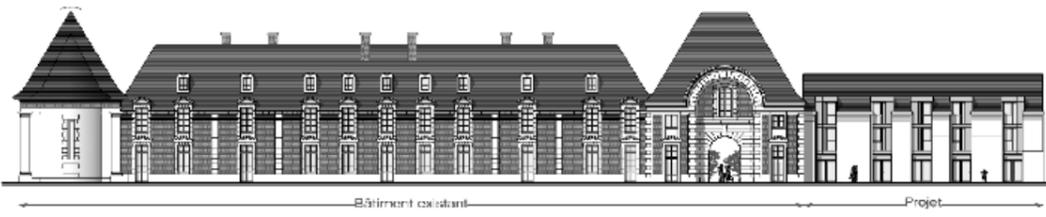
COUPE BB



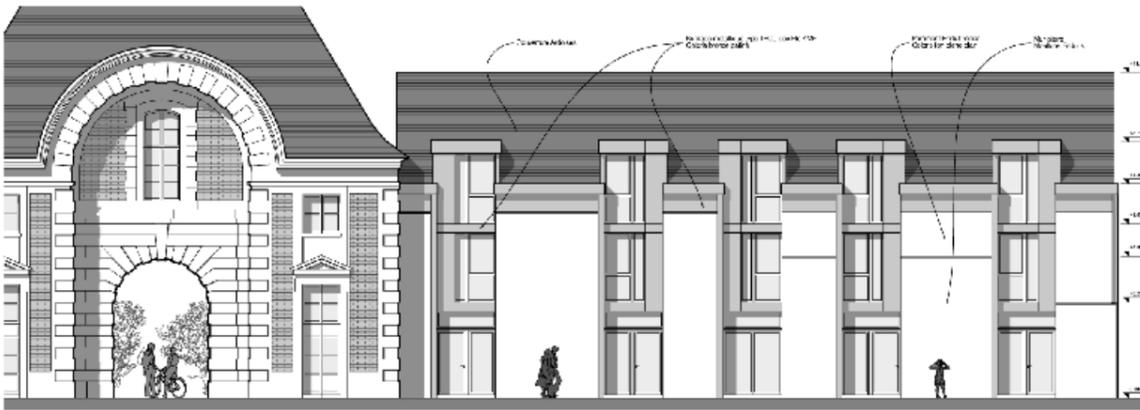
PIGNON SUD EST



PIGNON NORD OUEST

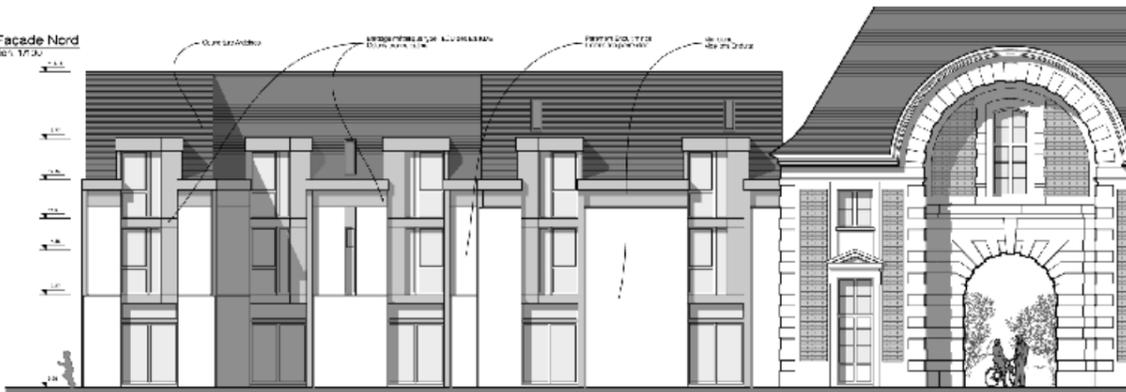


Façade Sud
001_17.00



Projet - Élévation S

Façade Nord
001_17.01



Projet - Élévation Nord

A cette similitude de dimensions s'ajoute une autre similitude : l'espacement des travées de l'aile ancienne n'est pas régulier, mais respecte une composition soignée basée sur des regroupements et distances avec de symétrie. Il en est de même pour les travées du nouveau volume.

Une dernière similitude consiste dans l'allure générale des travées, aussi bien celles de l'aile ancienne que du nouveau volume : elles sont caractérisées par une certaine complexité, mais continuent d'être rigoureusement géométriques, par un certain raffinement dans les détails, s'opposant à la simplicité du volume dans son ensemble.

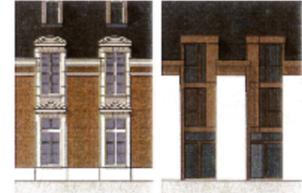
Les travées du nouveau volume s'entendent comme une transcription contemporaine des travées maîtresses de l'aile ancienne. C'est ainsi que la symétrie fait place à une dissymétrie, le matériau change, l'entourage est remplacé par une simple et géométrique, la pierre de taille, matériau noble du passé, fait place à la brique ou au béton, matériaux adaptés à la fois à l'époque et à l'usage, mais toujours dans la même œuvre : des joints débout destinent un caractère à être en accord avec le contexte.

3.1.1. Les matériaux et les couleurs

Les matériaux et couleurs utilisés sur le nouveau volume font également écho à l'aile ancienne tout en s'y opposant dans un rapport positif négatif :

C'est ainsi que le blanc légèrement rosé des briques de terre cuite contraste avec l'encadrement des baies et les corniches de l'aile ancienne fait écho à l'arc de la charnière, les deux pans de mur entre les travées verticales du nouveau volume.

Le rouge des briques est ainsi baillant les pans de mur entre les travées et se mêlent dans un éventail allant du terre cuite au rouge suite à la cuisson traditionnelle, elle est aussi aux multiples ornements : fait écho aux vitres surmontées des feuilles de bronze patinées formant l'encadrement des baies et la corniche du nouveau volume.



Les travées et la corniche intègrent les ouvrages assurant la qualité des sols extérieurs. Le corniche contient un drainage, les bandes verticales enfilent les bordes, chaque travée contiendra les descentes.

Les menuiseries extérieures du nouveau volume seront en métal, dans une teinte proche des feuilles de laurier patinées ou les ardoises.

Une problématique couleur, la liaison de l'ancien et le futur, se résout à cette 'bichromie' qui fait écho à l'aile ancienne et son nouveau pendant, pour en faire la 'trichromie' : blanc, rouge/noir.

Cette trichromie caractérise toutes les constructions, l'aile ancienne, le porche, la chapelle et le nouveau pendant de l'aile ancienne. L'ensemble présente ainsi une certaine homogénéité, une certaine harmonie.

Préférence sur les matériaux

L'acier à la chaux

Il s'agit d'un matériau proche de celui des parties enduites de l'opération de restauration en cours. Ces parties sont : l'intérieur du porche et les pilotes du 1^{er} étage. L'acier à la chaux est lui-même très proche de la pierre maillée plus ou moins détrempée des pierres de taille, calcaire de la région pour les pierres d'origine, calcaire de ... pour les pierres de remplacement. Sa finition sera de type lisse.

L'ardoise

Les ardoises seront du même type que celles des toitures restaurées du porche et de l'aile ancienne : ardoises d'Espagne 1^{er} choix, épaisseur de 4mm, fibres au crochet blackmax 2. Le façage sera en zinc prépatiné noir (antiriflet) comme sur l'aile ancienne. Il est noté que les ouvrages de gestion des eaux pluviales, l'épave et les descentes, sont intégrés dans la rampe et les travées en toile de zinc patiné.



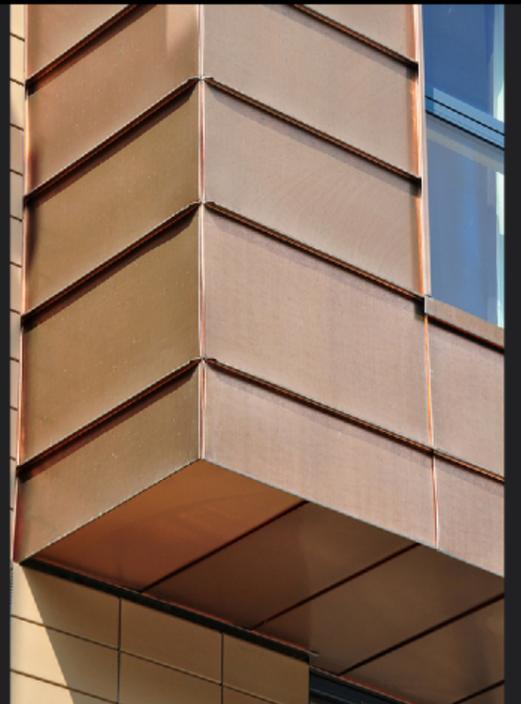
La toiture de l'aile ancienne

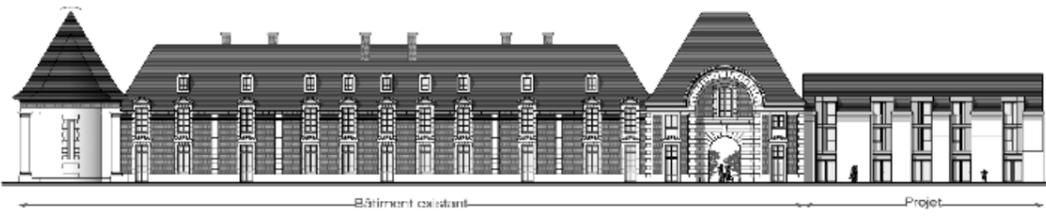


Façade Sud

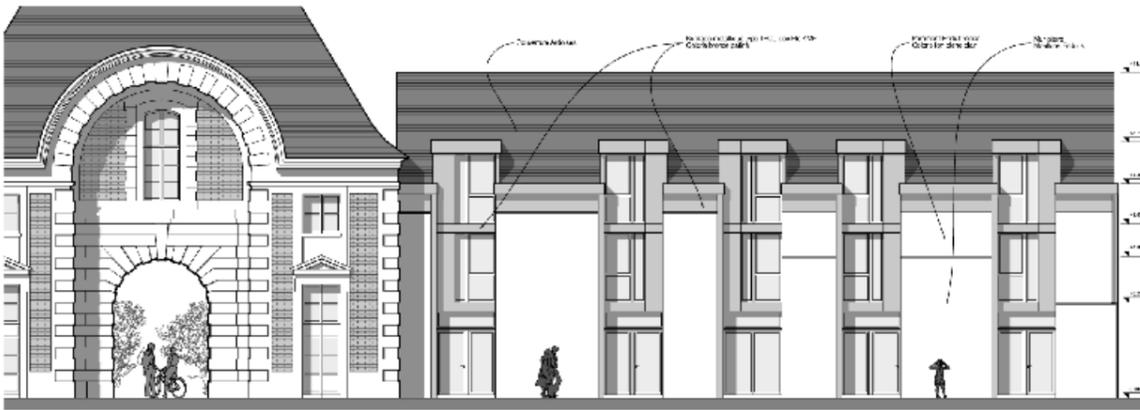


Façade Nord



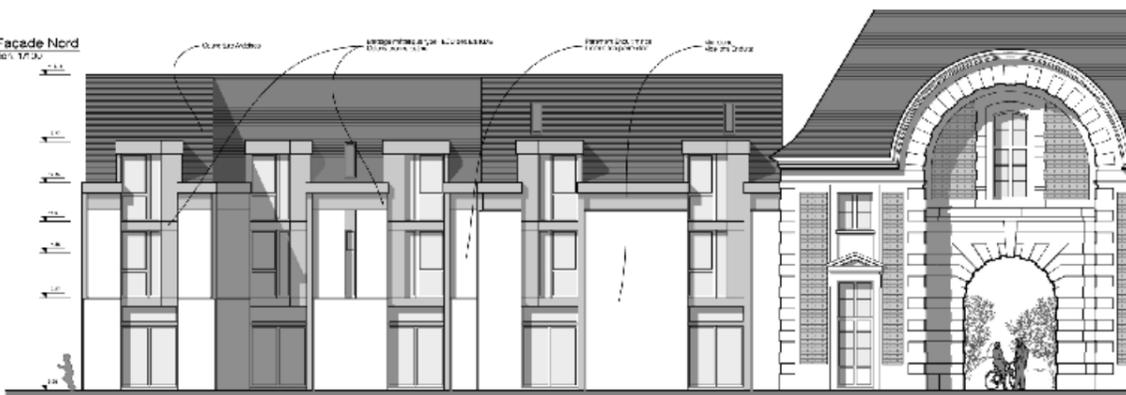


Façade Sud
001_17.00



Projet - Élévation S

Façade Nord
001_17.01



Projet - Élévation Nord

A cette similitude de dimensions s'ajoute une autre similitude : l'espacement des travées de l'aile ancienne n'est pas régulier, mais respecte une composition soignée basée sur des regroupements et distances avec de symétrie. Il en est de même pour les travées du nouveau volume.

Une dernière similitude consiste dans l'allure générale des travées, aussi bien celles de l'aile ancienne que du nouveau volume : elles sont caractérisées par une certaine complexité, mais continuent d'être rigoureusement géométriques, par un certain raffinement dans les détails, s'opposant à la simplicité du volume dans son ensemble.

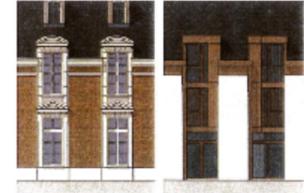
Les travées du nouveau volume s'entendent comme une transcription contemporaine des travées maîtresses de l'aile ancienne. C'est ainsi que la symétrie fait place à une dissymétrie, le matériau change (l'ancien est remplacé par un simple et géométrique, la pierre de taille, matériau noble du passé, fait place à la façade en béton, matériau noble à la fois contemporain et contemporain dans sa mise en œuvre : des joints debout dessinent un calage sage et sont en accord avec le contexte.

3.1.1. Les matériaux et les couleurs

Les matériaux et couleurs utilisés sur le nouveau volume font également écho à l'aile ancienne tout en s'y opposant dans un rapport positif négatif :

C'est ainsi que le blanc légèrement rosé des briques de terre cuite, l'encadrement des baies et les corniches de l'aile ancienne fait écho à l'arc de la chaux, une couleur plus de marbre les travées verticales du nouveau volume.

Le rouge des briques anciennes habillant les pans de mur entre les travées et se mêlant dans un éventail allant du terre cuite au rouge, suite à la cuisson traditionnelle, s'ajoute aux multiples ornements : fait écho aux vitres enluminées, aux feuilles de bronze patinées formant l'encadrement des baies et la corniche du nouveau volume.



Les travées et la corniche intègrent les ouvrages assurant la qualité des sols extérieurs. Le corniche continue à l'intérieur, les bandes verticales enfilent les bordes, chaque travée continue à l'intérieur.

Les menuiseries extérieures du nouveau volume seront en métal, dans une teinte proche des feuilles de laurier patinées ou les acaciaux.

Une palette colorée, la liaison de l'ancien et le futur, se traduit à cette 'bichromie' qui fait écho à l'aile ancienne et son nouveau pendant, pour en faire la 'trichromie' : blanc, rouge/noir.

Cette trichromie caractérise toutes les constructions, l'aile ancienne, le porche, la chapelle et le nouveau pendant de l'aile ancienne. L'ensemble présente ainsi une certaine homogénéité, une certaine harmonie.

Préférence sur les matériaux

L'acier à la chaux

Il s'agit d'un matériau proche de celui des parties enduites de l'opération de restauration en cours. Ces parties sont : l'intérieur du porche et les allées du 1^{er} étage. L'acier à la chaux est lui-même très proche de la pierre maillée plus ou moins détrempée des pierres de taille, calcaire de Venet pour les pierres d'origine, calcaire de ... pour les pierres de remplacement. Sa finition sera de type lisse.

L'ardoise

Les ardoises seront du même type que celles des toitures restaurées du porche et de l'aile ancienne : ardoises d'Espagne 1^{er} choix, épaisseur de 4mm, fibres au crochet blackmax 2. Le façage sera en zinc prépatiné noir (antiréflex) comme sur l'aile ancienne. Il est noté que les ouvrages de gestion des eaux pluviales, l'épave et les descentes, sont intégrés dans la rampe et les travées en toile de zinc patiné.



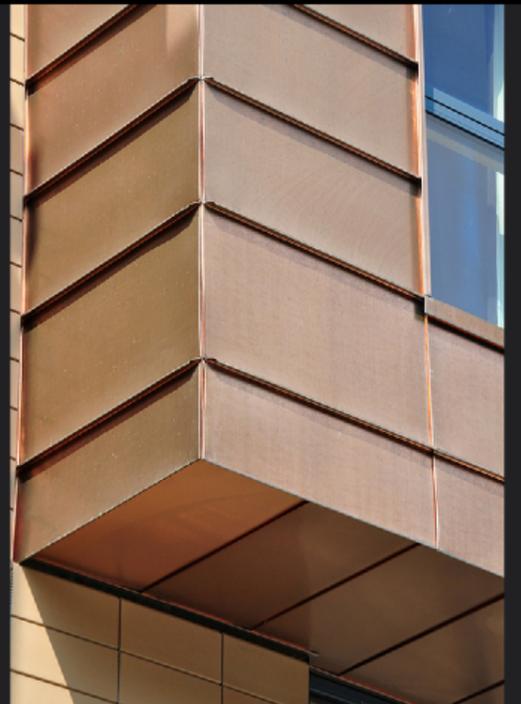
La chaux de l'acier à la chaux



Façade Sud



Façade Nord



CAFE-RESTAURANT SUR LE THEME DU BALLET
en collaboration avec Martin Schiller, designer

Le projet prévoit la restructuration totale de l'espace restauration d'un hôtel existant dans le quartier de l'Opéra à Paris. Cet espace comprend un bar sur rue, une salle de restauration sous verrière appelé « la galerie », un fumoir ainsi qu'une salle arrière réservée au buffet du petit déjeuner et à des événements privés.

Ce projet a été réalisé en collaboration avec Martin Schiller, architecte d'intérieur et designer. Ce dernier a travaillé prioritairement sur le bar et le fumoir, alors que j'ai conçu la salle de restauration et la salle arrière.

L'aménagement se veut dynamique et élégant à l'image de la danse, utilisant des fragments de photos agrandies de danseurs dans des compositions déstructurées. Le miroir, la résille métallique et la couleur rouge sont d'autres fils conducteurs. La couleur rouge est utilisée notamment pour le mobilier et évoque le velours rouge de l'univers de l'Opéra.



« la galerie » (restaurant)

ETUDE 2016



Elévation « niches » (tables plus basses, esprit lounge)



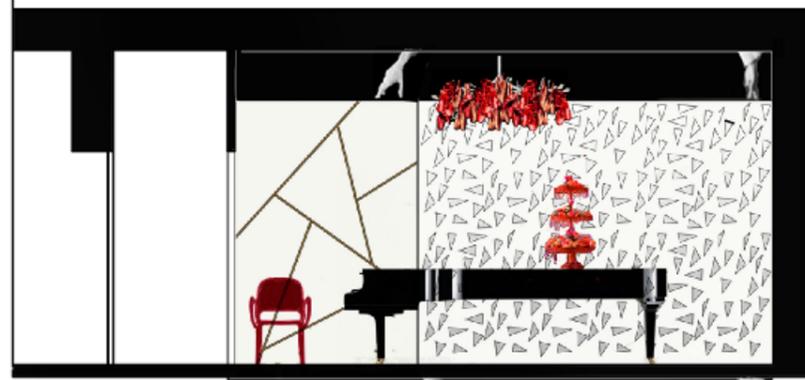
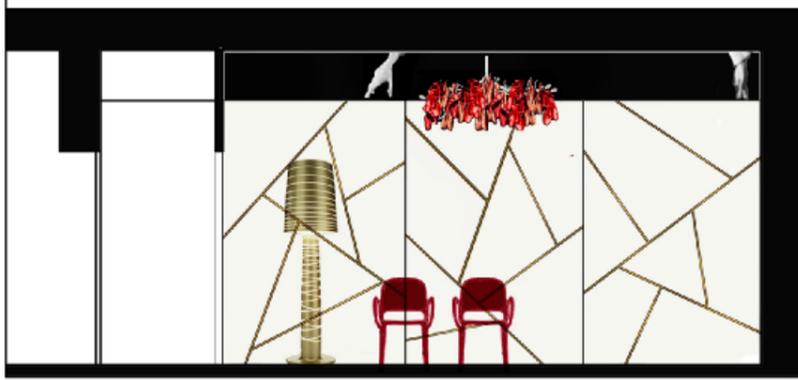
Elévation mur droit (tables de hauteur conventionnelle)



Extrémité côté salle arrière

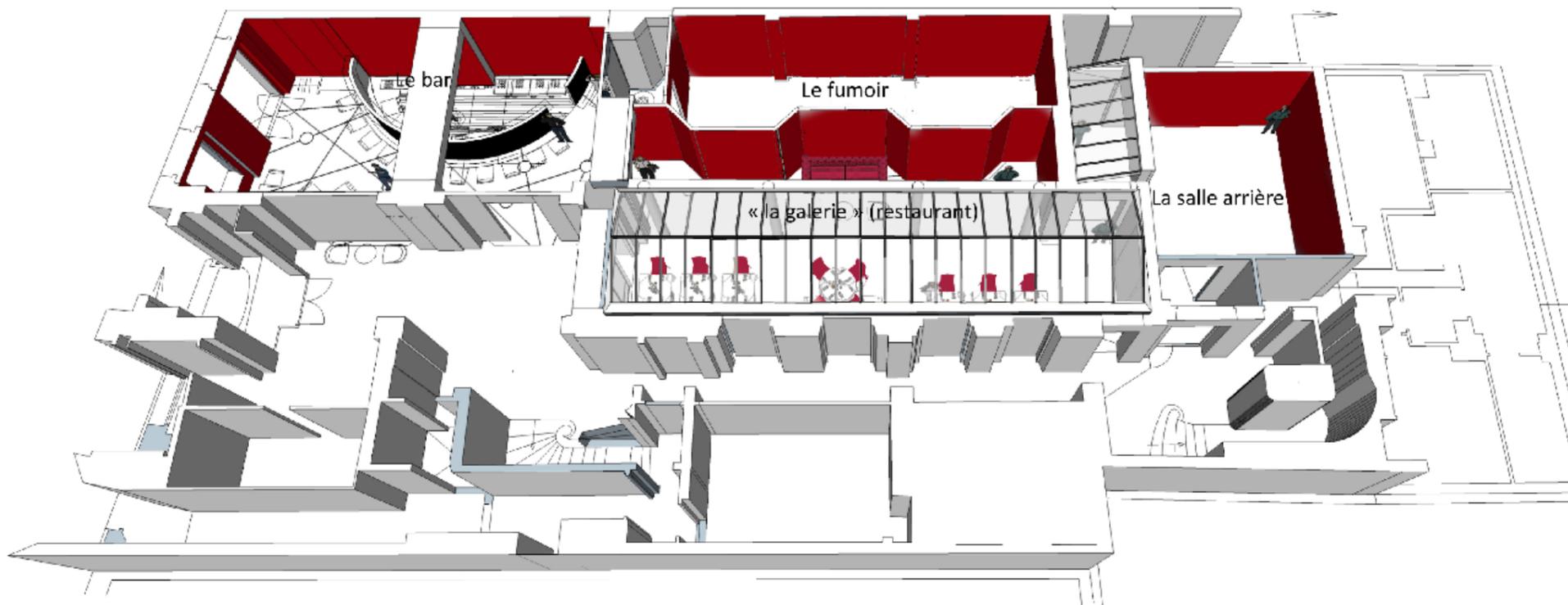
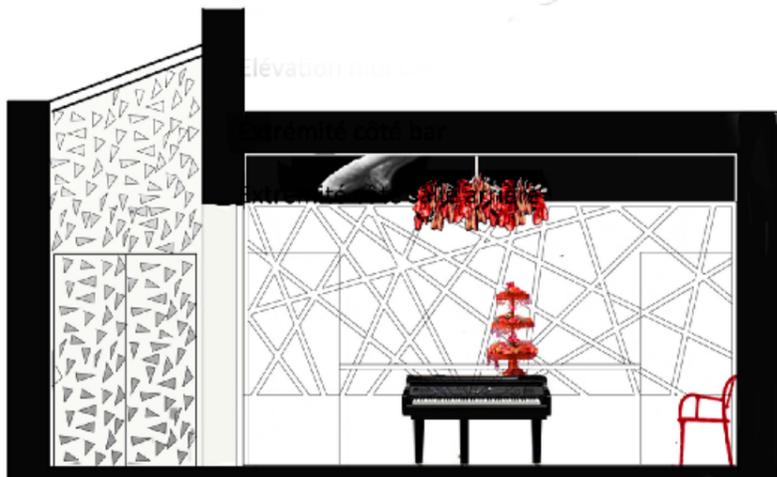


Extrémité côté bar



La salle arri re (petit d jeuner et  v nements priv s)
Les diff rentes  levations

Le plafond



Esquisse pour le bar



Mati res et Produits

PROJET DE PETIT COLLECTIF CREPY EN VALOIS

2015 ETUDE

Le terrain, actuellement occupé par un pavillon sans intérêt, est situé dans un quartier résidentiel, où se côtoient des pavillons, début 20^{ème} pour certains, et de petits collectifs. Le quartier est à proximité du centre-ville et de ses monuments historiques.

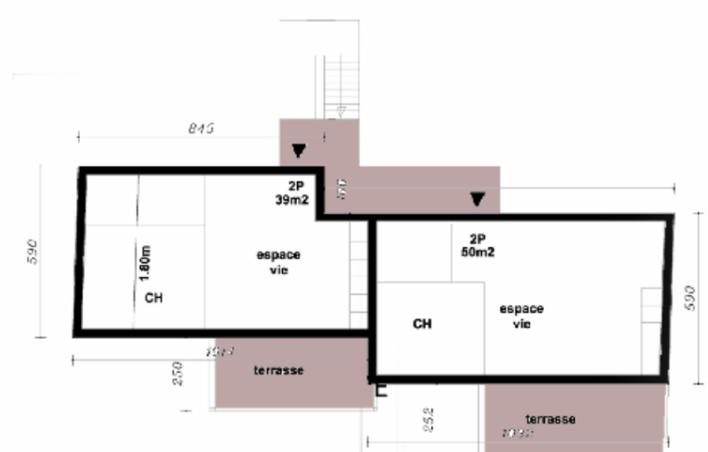
Le projet prévoit la création de 6 logements bénéficiant tous d'une généreuse extension extérieure (jardin ou terrasse) ainsi que d'un accès direct à partir de l'extérieur, depuis la façade arrière.

Le langage architectural retenu vise une intégration harmonieuse du bâtiment dans son contexte :

Le bâtiment se décompose en petites unités, rappelant l'échelle pavillonnaire. Son toit à pente présente de grandes lucarnes toute hauteur qui font écho aux pignons des pavillons début 20^{ème} siècle du quartier. Il en va de même pour l'oriel. Les matériaux (maçonnerie enduite, tuiles plates) rappellent l'habitat traditionnel du centre ville.



PLAN R+2



PLAN MASSE



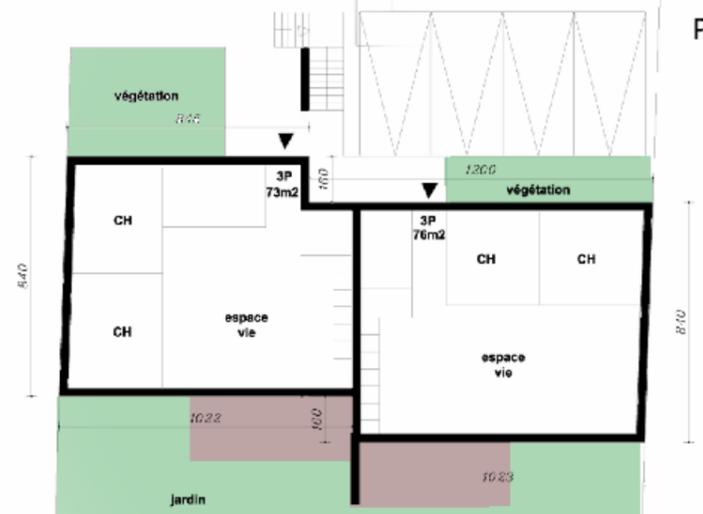
PLAN R+1



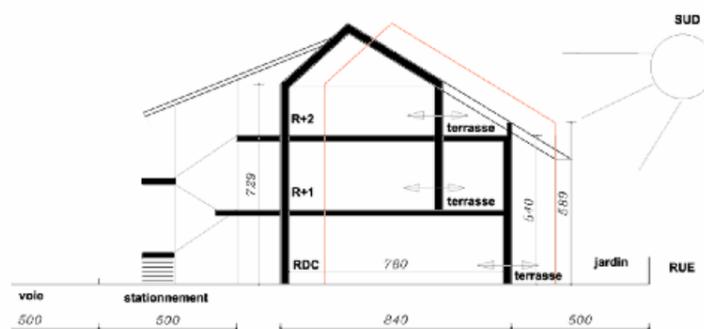
FACADE SUR RUE



PLAN RDC



COUPE







ETAT EXISTANT



ETAT PROJETE

RESTRUCTURATION D'UN PETIT IMMEUBLE 42 rue Charles Sévastre VINCENNES
 Alissoumane, Mohamed et Farid, Propriétaires Régine Rémy architecte 06 32 67 16 74
 PHOTO 1 (DE PRES) : ETAT EXISTANT ET ETAT PROJETE

PC 6.1.
 PC 7

- La mansarde qui remplace le comble inhabitable actuel présente un brisis en **tuiles de terre cuite, plates, petit moule** (« Beauvaise » de Imerys ou similaire) et un terrasson en **tuiles de terre cuite grand moule, à relief**. Les teintes des deux types de tuiles seront assorties. Des tuiles arêtières et des tuiles faitières à emboîtement ainsi que des éléments de rive à emboîtement (sur le pignon visible depuis la rue Diderot) compléteront cette toiture « toute tuile ». La tuile, surtout le grand moule à relief, est en effet très présente dans le quartier où est situé l'immeuble et dont la plupart des constructions datent de la fin du 19^{ème} et de la première partie du 20^{ème} siècle et constitue la couverture actuelle de l'immeuble.

La gouttière pendante actuelle, devant la corniche, est remplacée par un **chéneau zinc posé sur la corniche**.

Des **lucarnes** sont créées à l'aplomb des fenêtres du 1^{er} étage, en bois peint, légèrement en retrait des façades, et moins larges que les fenêtres. Leurs jouées, très étroites à cause de la pente du brisis, seront habillées de zinc naturel. Des garde-corps s'inspirant des garde-corps du 1^{er} étage, mais plus petits et plus simples, équipent les lucarnes: ces garde-corps sont installés en saillie sur les montants bois des lucarnes, à l'image des garde-corps du RDC et du 1^{er} étage, en saillie sur les façades.

Trois **châssis de toit (vélux 55X98)** sont installés sur les versants non visibles depuis la rue.

L'immeuble occupe la totalité de la parcelle, mais présente, au fond, un petit volume plus bas ne faisant qu'un rez-de-chaussée. Ce volume est actuellement couvert de shingle, sa toiture est remplacée par une verrière. Une des façades au-dessus de ce volume présente une petite fenêtre éclairant une pièce secondaire qui est conservée. Sur l'autre façade des pavés de verre sont installés.



ETAT EXISTANT



ETAT PROJETE

RESTRUCTURATION D'UN PETIT IMMEUBLE 42 rue Charles Sévastre VINCENNES
 Alissoumane, Mohamed et Farid, Propriétaires Régine Rémy architecte 06 32 67 16 74
 PHOTO 2 (DE LOIN) : ETAT EXISTANT ET ETAT PROJETE

PC 6.3.
 PC 8.2.



PC 6.2.
 PC 7/100
 42 rue Charles Sévastre, Vincennes
 Alissoumane, Mohamed et Farid, Propriétaires Régine Rémy architecte 06 32 67 16 74
 PHOTO 2 (DE LOIN) : ETAT EXISTANT ET ETAT PROJETE

LE TERRAIN ET LA « CABANE » EXISTANTE

Le terrain est situé à mi-chemin entre le vieux Crécy et la Chapelle dans une zone périurbaine pavillonnaire. Les terrains, en lanière, ont la particularité de présenter une forte déclivité, étant situés sur une des pentes dévalant vers la vallée du Petit Morin sur sa rive nord.

Le terrain présente un aménagement paysager probablement contemporain de la « cabane existante » qui remonte aux années cinquante ou soixante du 20ème siècle. L'aménagement est constitué par deux terrasses principales portées par des murs de soutènement en pierres apparentes ainsi que par un cheminement carrossable décrivant une boucle et arrivant sur la terrasse basse. Cette dernière est de plain pied avec le niveau bas de la cabane, niveau semi-enterré servant de cellier. Un escalier extérieur en béton permet d'arriver sur la terrasse haute sur laquelle donne le niveau principal de la construction affecté à l'habitation. Depuis la terrasse haute un talus rattrape la pente naturelle du terrain conservée intégralement dans sa partie arrière. Cette dernière est aménagée en verger, le fond, tout en haut, étant couvert d'un sous-bois. La cabane existante, aux murs de l'étage principal en ossature bois enduits et au toit peu pentu recouvert de shingle, est atypique pour la région.

LE PROJET

Le projet consiste à démolir partiellement la cabane existante et à la remplacer par une maison individuelle en L qui s'en partie sur les fondations de la cabane existante.

La conservation partielle maison existante (conservation du niveau bas, du plancher,) préserve l'aménagement existant du terrain (les deux terrasses, le cheminement) qui paraît pertinent par rapport à la topographie du lieu.

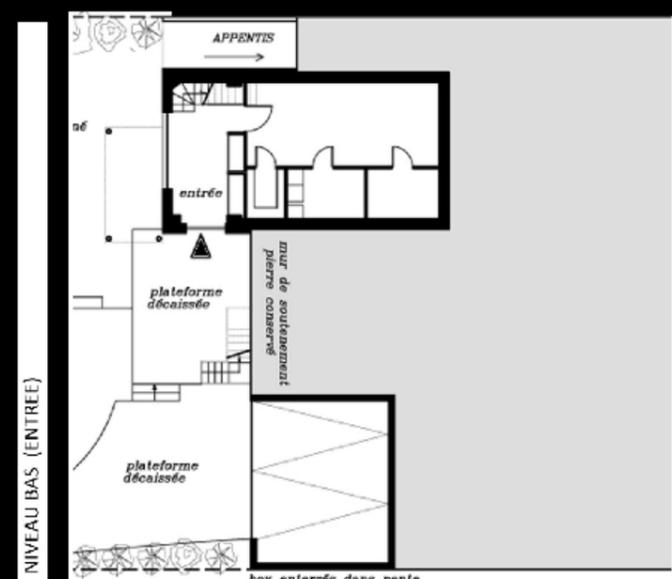
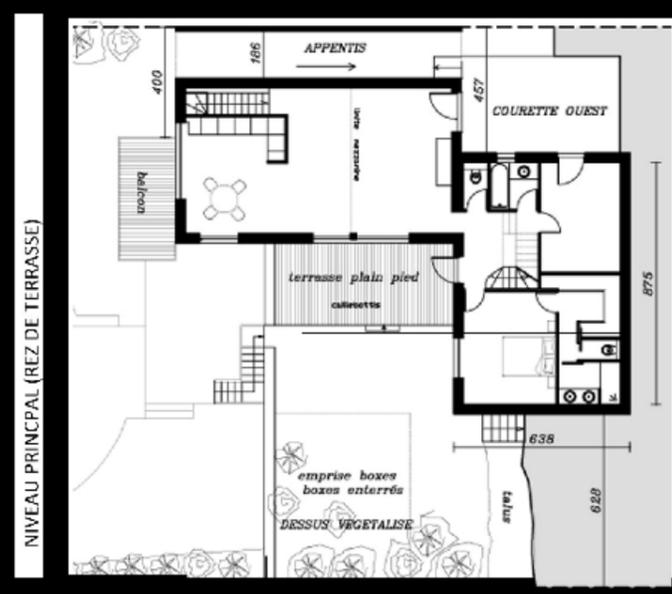
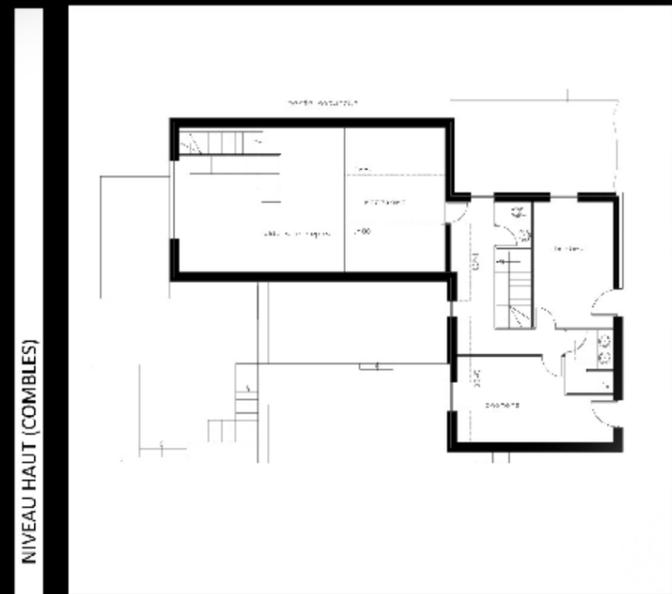
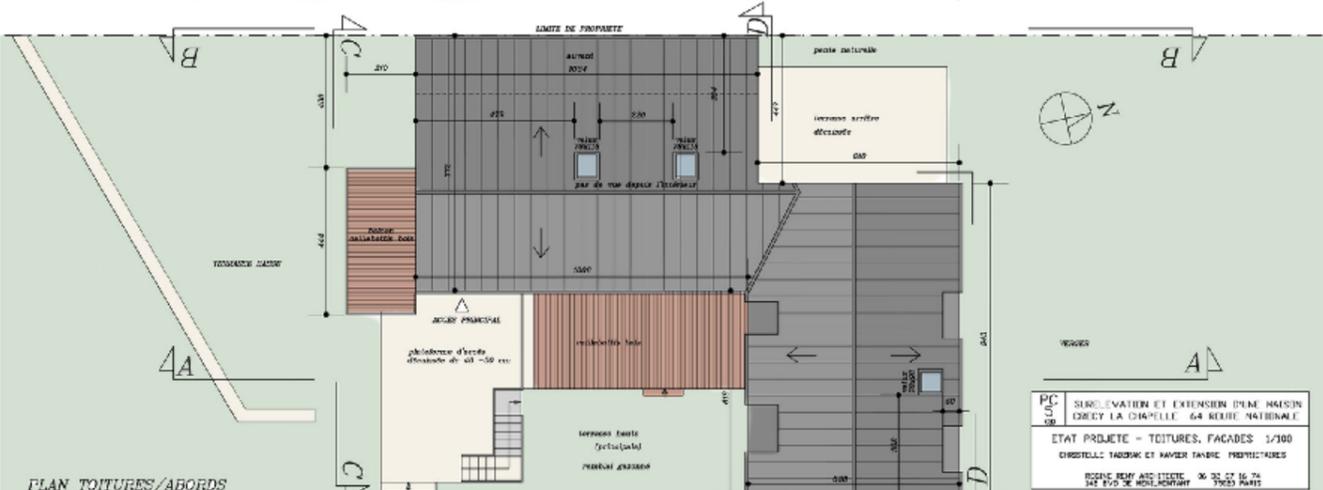
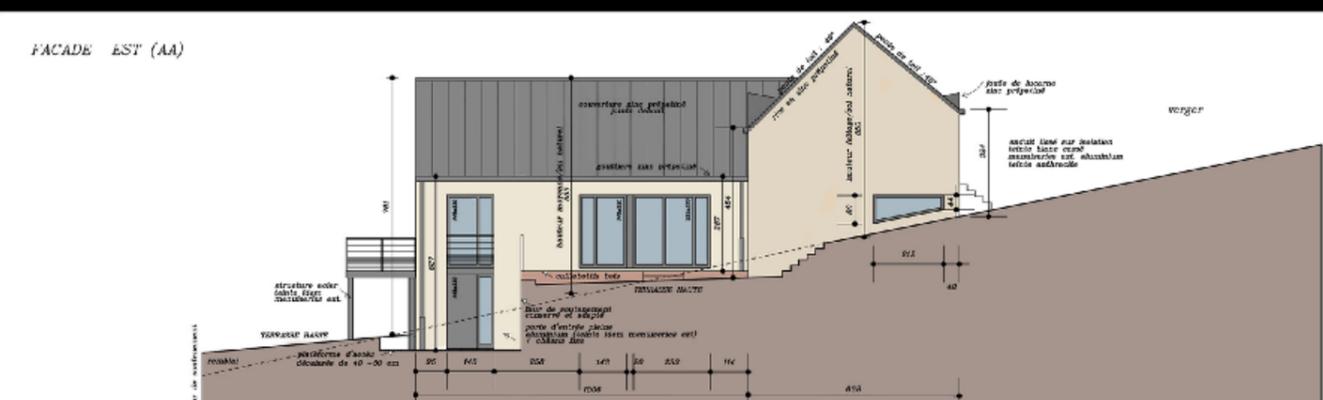
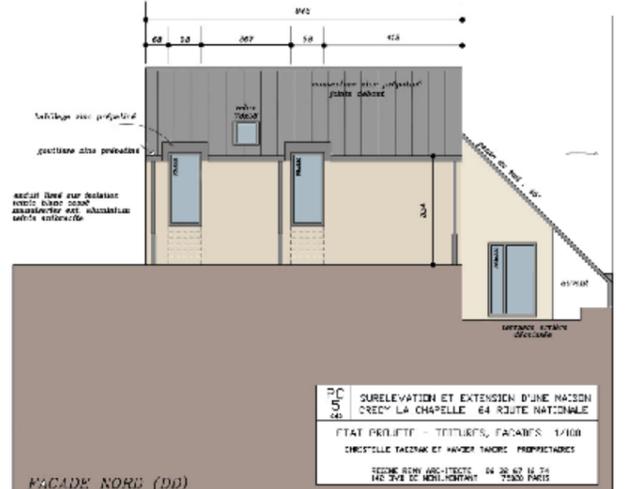
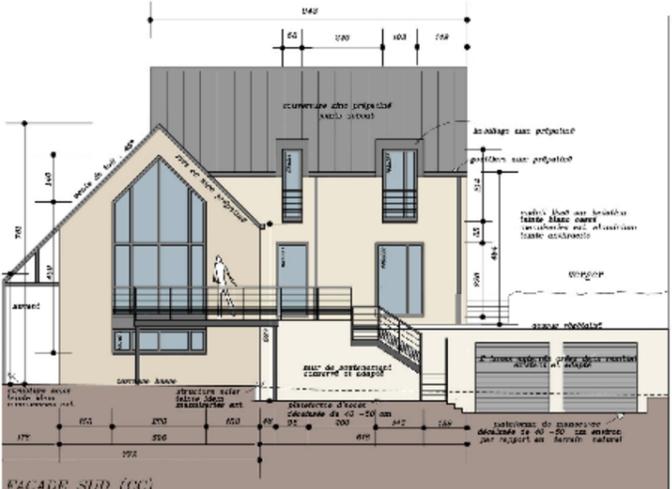
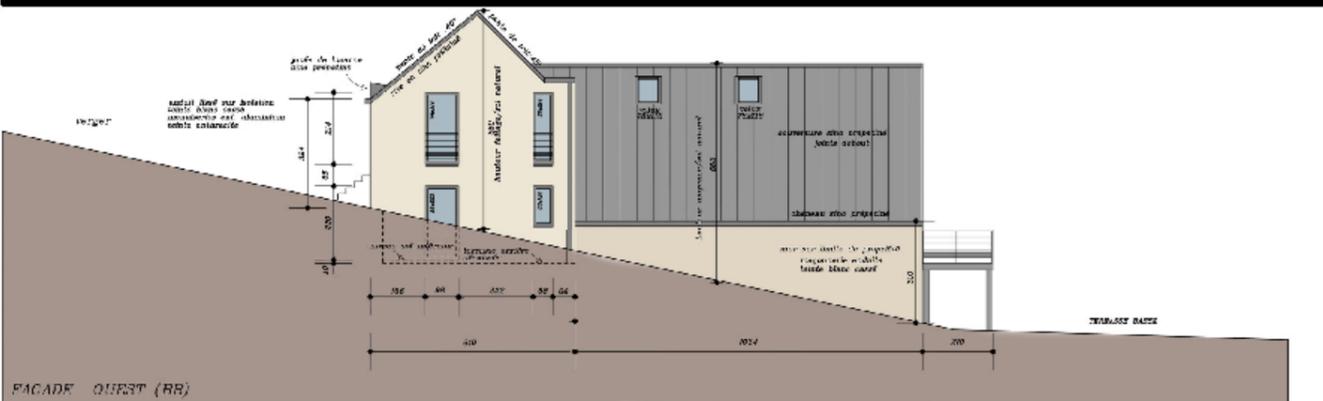
La nouvelle construction permet, en plus de gagner du volume, de donner à la toiture une pente conforme à la tradition régionale. La prolongation de la nouvelle toiture jusqu'à la limite de propriété par la création d'un espace « auvent » couvert et fermé côté voisins par un mur en maçonnerie assure la régularisation de l'implantation par rapport au PLU actuel.

Le nouveau pignon, précédé d'un balcon et percé d'une grande baie verticale, fait face à la vue sur la vallée du Petit Morin. Sa position de surplomb répond à la caractéristique du lieu, à savoir la position dominante inhérente à la forte pente. Le nouveau pignon fera écho au double pignon en étage d'une des maisons voisines lui aussi en position de surplomb. Il est à noter que, le terrain étant très arboré, le nouveau pignon sera en grande partie masqué par la végétation.

Le niveau bas de la cabane existante, actuellement de 1m80 sous plafond, est décaissé pour faire passer la hauteur sous plafond à 2m20. L'entrée principale est située à ce niveau. Elle est précédée d'une plateforme d'accès qui elle aussi est décaissée de 40 cm environ par rapport au terrain actuel.

Les murs de soutènement existants en pierre apparente sont conservés, restaurés et adaptés aux modifications projetées. Le mur de soutènement portant la terrasse haute, écroulé à son extrémité est, est restauré et donne accès à deux boxes enterrés dans le remblai et la pente. A cet effet le terrain en bas du mur de soutènement est décaissé d'environ 40 - 50 cm afin de dégager assez de hauteur pour les boxes. Une aire de manoeuvre est aménagée devant les boxes. Cette aire jouxte la plateforme d'entrée citée plus haut. Le dessus des boxes est recouvert de terre et végétalisé dans la prolongation de la terrasse haute. Ces boxes sont implantés en limite de propriété.

Les clôtures, le portail existant ainsi que et le box donnant sur la Route Nationale sont inchangés.

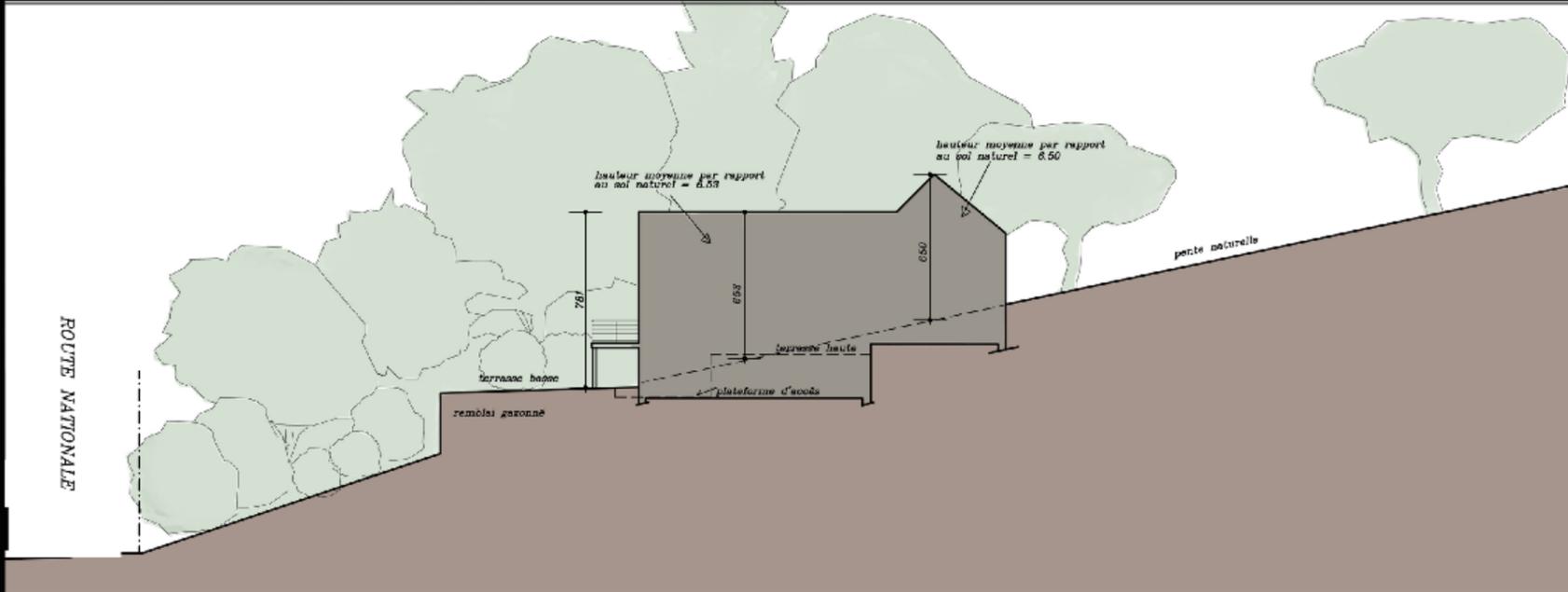




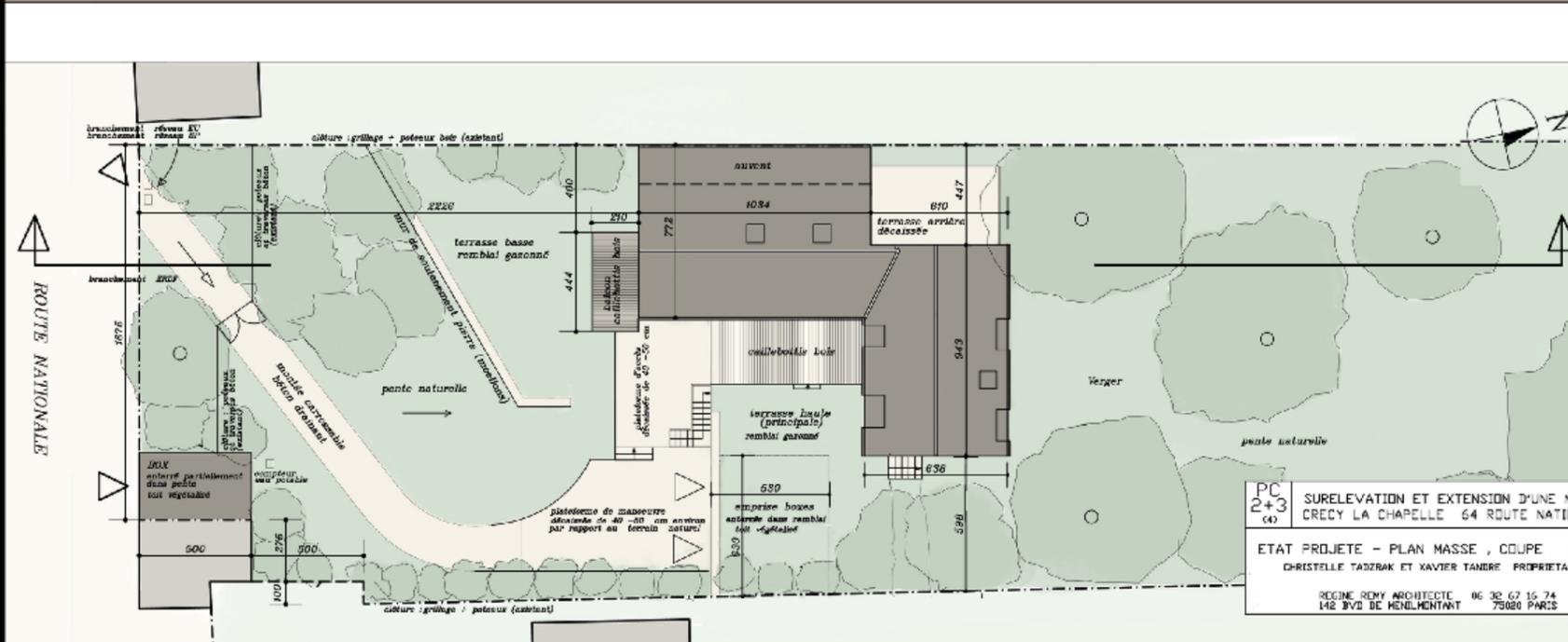
VUE DEPUIS LA ROUTE NATIONALE



VUE DEPUIS L'ARRIVEE



COUPE DE PRINCIPE SUR LE TERRAIN



PC
2+3
(6)

SURELEVATION ET EXTENSION D'UNE MAISON
CRECY LA CHAPELLE 64 ROUTE NATIONALE

ETAT PROJETE - PLAN MASSE, COUPE
CHRISTELLE TADIRAK ET XAVIER TANDRE PROPRIETAIRES

REGINE ROY ARCHITECTE 06 32 67 16 74
142 BVD DE MONTMANTANT 75008 PARIS

